BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.info

N° 4264 du Vendredi 10 Janvier 2025 - 71e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

COOPERATION CONGO-SAINT-SIEGE

Visite à Brazzaville de Mgr Paul Richard Gallagher

(P.8)

VŒUX DES CORPS CONSTITUES ET DES FORCES VIVES DE LA NATION

«Le Congo attend de chacun qu'il fasse son devoir», affirme le Chef de l'Etat

(P.3)

EDITORIAL

Ça bouge !

(P.3)

ASSEMBLEE NATIONALE

Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou destitué du poste de deuxième secrétaire

Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou (à gauche)

Alain Pascal Léyinda, son successeur

(P.9)

Ecobank
La Banque Panafricaine

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Ecobank Congo SA est un établissement de crédit constitué sous la forme d'une Société Anonyme avec Conseil d'Administration. A ce titre, elle est soumise cumulativement aux textes régissant spécifiquement l'activité bancaire et à ceux relatifs au fonctionnement des sociétés commerciales. La mise en œuvre desdits textes a des implications sur la gouvernance d'entreprise.

En application des principes de bonne gouvernance édictées par sa maison-mère et des dispositions réglementaires, les organes de gouvernance sont astreints à une évaluation périodique qui est un moment privilégié de porter un regard objectif sur les facteurs humains et organisationnels de leur fonctionnement, et d'identifier des pistes d'amélioration.

C'est dans ce contexte qu'Ecobank Congo SA souhaite procéder à l'évaluation de son Conseil d'Administration et de ses Administrateurs, par une structure indépendante de bonne réputation. La mission s'articulera autour des points suivants :

- La revue de la structure du Conseil d'Administration pour vérifier sa conformité avec la Charte de Gouvernance, les statuts, les lois et les règlements régissant l'activité bancaire ;
- L'évaluation de la performance du Conseil d'Administration ;
- L'évaluation de l'implication du Conseil d'Administration : relations avec le régulateur, les actionnaires, le personnel etc. ;
- L'efficacité des Comités Techniques du Conseil d'Administration ;
- L'évaluation de la qualité des débats ;
- L'évaluation de la qualité des documents soumis aux Administrateurs ;
- L'évaluation de la qualité des procès-verbaux des réunions ;
- L'évaluation du Président du Conseil d'Administration et des Administrateurs.

Pour ce faire, Ecobank Congo SA lance un appel à candidature le recrutement d'une structure devant exécuter cette mission au titre de cette année (exercice 2024). Le dossier de soumission doit comporter :

- Un dossier fiscal ;
- Une offre technique portant sur les références techniques du soumissionnaire et les conditions de réalisation de la mission : démarche méthodologique, personnel clé et planning d'exécution ;
- Une proposition financière.

Le cahier de charge est à retirer à la Direction Juridique/Secrétariat du Conseil d'Administration sise au 2ème Etage au siège social, contre paiement de la somme de FCFA cent mille (100.000).

Les offres technique et financière devront être dûment signées et cachetées par le représentant légal du candidat et être présentées en trois (3) exemplaires : un (1) original et deux (2) copies.

Ces propositions devront être déposées au plus tard le vendredi 17 janvier 2025 à onze (17) heures, date de clôture des offres, au Secrétariat de la Direction Générale sis au 7ème étage du siège social de Ecobank Congo SA, à l'adresse ci-dessous :

A Monsieur le Directeur Général
ECOBANK CONGO SA, BP 2485 Centre-ville-Brazzaville, Immeuble ECOBANK
Tél. +242 05 200 62 62 / 06 719 01 01
OBJET DE L'OFFRE : "EVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE ECOBANK CONGO SA"

Toute offre reçue au-delà du délai ci-dessus fixé ou en un lieu autre que le siège de ECOBANK CONGO SA, sera rejetée.

H. Chelgani MOUNGUENGUI NZAHOU
Secrétaire Général du Conseil d'Administration

VŒUX DES CORPS CONSTITUES ET DES FORCES VIVES DE LA NATION

«Le Congo attend de chacun qu'il fasse son devoir», affirme le Chef de l'Etat

Le Président de la République Denis Sassou-Nguesso, assisté de son épouse Antoinette, a reçu le 4 janvier 2025 les vœux de bonne et heureuse année des corps constitués nationaux et des forces vives de la Nation.

Denis Sassou Nguesso

Devant le couple présidentiel, Henri Bouka, premier président de la Cour Suprême, est revenu sur le dernier message sur l'état de la nation du Chef de l'Etat, devant le Parlement réuni en congrès, notamment sur le devenir de la jeunesse et sur le rôle et la responsabilité des aînés, les nécessaires réformes à opérer, la conduite de la politique de la Nation, la paix, la tranquillité, la sécurité et le vivre ensemble,

Pour lui, la jeunesse ne peut espérer jouer demain un rôle décisif quant au destin de la nation si aujourd'hui elle est à l'origine de tant d'égarements et de maux déplorés, *«autant d'agissements et de comportements qui peuvent, si l'on n'y prend garde, porter un coup fatal à la tranquillité, à la sérénité, au vivre ensemble, à la liberté conquise de haute lutte et surtout, à la paix retrouvée, après les drames vécus, drames que nulle personne, nul groupe de personnes ne doit oublier… d'où le rôle éminemment salvateur des aînés dans l'encadrement de notre jeunesse, d'où le ressaisissement de notre jeunesse en abjurant, elle-même, très fermement, tous ces comportements déviants qui endeuillent de nombreuses familles, jettent de l'émoi ici et là, en particulier, dans les grandes agglomérations urbaines, portent atteinte, comme ce ne fût jamais le cas, nous venions de le dire, à la tranquillité publique et menacent gravement le vivre ensemble et la paix civile»*, a-t-il déclaré.

Et d'ajouter: *«Il incombe donc aux aînés que nous sommes, réfléchissons-y de manière assidue, sans nul complexe, de prendre toute la mesure des périls auxquels peut être exposée la Nation si nous les aînés capitulons devant les hérésies criminelles auxquelles les esprits faibles veulent trouver les explications fantaisistes et populistes… le réflexe qui consisterait à s'en remettre aux seuls pouvoirs publics n'est pas un réflexe responsable; à la limite, l'on dirait qu'il est défaitiste parce que, justement, les pouvoirs publics, c'est nous, les aînés, qui les tenons et qui les animons».*

Henri Bouka a également parlé de la paix, condition du progrès, d'un mieux vivre, d'un avenir radieux et prospère, dans un pays stable et démocratique. Il a appelé la frange de la jeunesse qui se marginalise à se ressaisir et à revenir sur le droit chemin.

Henri Bouka

Le premier président de la Cour Suprême a égrené quelques succès engrangés 2024, ainsi que des contreperformances. *«Tout n'est toujours pas rose dans la vie d'une Nation. les contre-performances, il faut les connaître, il faut se les approprier pour leur apporter les meilleurs antidotes. La fourniture d'électricité notamment à Brazzaville et à Pointe-Noire, la desserte en eau potable en particulier dans les grandes agglomérations ont eu droit à des mots justes, de votre part»,* a-t-il rappelé.

Pour Henri Bouka, les forces vives de la nation savent que pour des victoires plus nombreuses, pour des succès plus éloquents, la Nation, en ce qu'elle compte de forces mobilisables, doit se mobiliser autour de son Chef: *«C'est notre posture, Excellence, en ces temps-ci; c'est là la posture de la Nation silencieuse qui refuse d'être divertie par quelques tentatives opportunistes de récupération de nos difficultés conjoncturelles».*

Dans sa réplique, le Chef de l'Etat a indiqué que les difficultés que traverse le pays et qui, sans être propres seulement au Congo, sont inhérentes à un contexte international fondamentalement marqué par une crise persistante de l'économie mondiale.

Le Président de la République a insisté sur le vivre-ensemble. Dans sa mise en œuvre, a-t-il dit, *«l'on travaille en concertation pour faciliter l'émergence de valeurs communes qui contribuent à la paix et à la cohésion sociale. Les premières valeurs sont celles prônées par notre devise: unité-travail-progrès. Il y a les valeurs et les principes partagés, comme la solidarité, la tolérance, la justice, la responsabilité individuelle ou collective, entendue comme le devoir de répondre de ses actes. Nous avons la mission de partager et de protéger ces valeurs et ces principes, y compris en utilisant les rouages traditionnels, tels les chefferies coutumières, les autorités religieuses, les femmes, les jeunes, etc… ».*

Pour le Chef de l'Etat, le vivre ensemble devrait aider à construire la citoyenneté, considérée par-là comme l'*«honneur et la fierté d'être congolais ainsi que le patriotisme, défini comme notre dévouement au Congo notre pays, que Nous reconnaissons comme notre Patrie».*

Il a invité les Congolaises et les Congolais au respect de l'autre, de la chose publique, et du bien public, en mettant fin aux actes récurrents d'incivisme perpétrés, entre autres, sur les infrastructures de développement et les équipements de base acquis à grands frais et au prix d'importants sacrifices. Et les a, en outre, appelés à assumer leur responsabilité car, *«dans notre marche vers le développement, le Congo attend de chacun qu'il fasse son devoir»*, a-t-il conclu.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Ça bouge !

Plus les jours passent et plus la classe politique nous donne à voir des signes de fébrilité. Pour les élections générales de 2026, les jalons sont posés un à un pour nous désigner les points cardinaux des prochaines législatures. Il s'agira de renouveler, à fond ou en surface, une classe politique qui commence à se taquiner sur la question des bilans. Et de se gonfler les pectoraux sur la mode de : *«Qui est plus fort que nous ?».*

Indéniablement, le Parti congolais du travail, parti politique le plus ancien ayant investi tous les postes de commandement, part avec une longueur d'avance. C'est le parti le mieux structuré, présent dans les 12 départements et qui compte le plus de cadres experts. Parti au pouvoir, il ne devrait craindre aucune concurrence. Sur le papier, il en est ainsi : il ne devrait souffrir d'aucune entorse.

Mais nous sommes le Congo. Où les machines les mieux huilées peuvent se gripper du fait des impondérables et des atavismes. Depuis 1969, par temps de paix ou temps de guerre, il engrange les succès électoraux au point qu'il en naît une sorte d'invincibilité et de triomphe permanent. Faute d'argument pour le déstabiliser, l'opposition se trouve très souvent réduite à lui balancer de vieux poncifs.

Mais le Congolais connait le Congolais : il sait le nombre de magouilles que suppose la tenue d'une élection. Il sait la masse d'argent, les torrents de compromis et de compromissions pour faire triompher une ligne politique, surtout dans un terroir qui n'est pas ethno-compatible. De temps en temps, une parole échappe aux gardiens du temple qui estiment que tel personnage ne peut pas se présenter dans tel coin !

A ce jeu, nous avons compris que tout est affaire d'influence, de gros sous, de soudoiements, de menaces. Et que la démocratie tant invoquée, surtout au lendemain d'une victoire électorale, est tout juste une affaire d'argent bien distillé. De meilleur positionnement dans les médias. Et comme celui-ci dépend de la somme à déverser ou reçue, seuls les naïfs crieront : *«On a gagné»*. Non sans une certaine nostalgie pour ces élections qui se terminent trop tôt !

L'Assemblée nationale s'est empressée de tirer à boulets rouges sur le député Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou. Hier c'était sur le citoyen Moigny. Demain et après-demain, ce seront d'autres têtes qui seront visées. Notre démocratie est un feuilleton à épisodes.

Albert S. MIANZOUKOUTA

ASSEMBLEE NATIONALE

Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou destitué du poste de deuxième secrétaire

Député de Sibiti 2 (Lékoumou), l'opposant Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou a été évincé de ses fonctions de deuxième secrétaire de l'Assemblée nationale, le 7 janvier 2024, par la majorité des députés réunis en session extraordinaire, la troisième du genre, sous l'autorité d'Isidore Mvouba, son président. Il est remplacé par Alain Pascal Léyinda, député de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), élu dans la circonscription électorale unique de Mayoko, dans le département du Niari.

Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou

Alain Pascal Léyinda

Le premier secrétaire de l'Assemblée nationale, Fernand Sabaye, a motivé cette décision par la saisine du président du groupe parlementaire de la majorité présidentielle, Accel Arnaud Ndinga Makanda, demandant le remplacement de Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou, deuxième secrétaire de l'Assemblée nationale, *«suite à son refus délibéré d'exécuter les tâches qui relèvent de sa compétence à l'occasion de la cérémonie de clôture de la septième session ordinaire budgétaire le 23 décembre 2024»*, a-t-il déclaré.

En réponse à cette requête, l'Assemblée nationale a été convoquée en session extraordinaire en vue de procéder au remplacement de Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou. Mais à en croire certains observateurs, les raisons de cette destitution sont tout autres. Tous ou presque s'accordent à dire qu'elle est plutôt en lien direct avec sa conférence de presse organisée le 14 décembre dernier où l'ex-deuxième secrétaire a fustigé, sans langue de bois, le pouvoir et son exécutif dans leur gouvernance. Des propos jugés inadmissibles, par le PCT qui a lourdement réagi contre l'opposant qu'il avait pourtant soutenu lors de son élection au poste de deuxième secrétaire où il était aux prises avec le candidat de l'UDH-Yuki.

La révocation de Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou a été votée par acclamation.

Ce vote était précédé par les déclarations des représentants des trois groupes parlementaires (PCT, UPADS et UDH-Yuki) présents à l'Assemblée nationale. *«Le deuxième secrétaire du bureau de l'Assemblée nationale s'est permis, sans aucun signalement ni justificatif, de s'absenter de son propre gré de la cérémonie de clôture de la dernière session ordinaire budgétaire du 23 décembre 2024, provoquant ainsi un retard préjudiciable à la tenue de cette cérémonie. Ce comportement a causé une désorganisation avec pour conséquences un grave dysfonctionnement de l'Assemblée nationale. Ayant fait ainsi, le député Kignoumbi-Kia-Mboungou a prouvé son incapacité à demeurer membre du bureau de l'Assemblée nationale»*, a rappelé le président du groupe parlementaire de la majorité présidentielle, Accel Arnaud Ndinga-Makanda.

Le sort de Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou était donc scellé. *«Je ne veux pas revenir sur le reproche qui m'est fait, semble-t-il que j'ai boycotté la session, encore que j'ai préparé la synthèse mais je ne pouvais pas la présenter. Je voudrais vous demander des excuses de n'avoir pas pu présenter la synthèse comme je le faisais d'habitude. Quand j'ai dit tout cela, je voudrais renouveler mes remerciements de la confiance que vous m'avez faite depuis 2009 jusqu'à ce jour»,* a-t-il affirmé.

Alain Pascal Léyinda, député de Mayoko, dans le département du Niari, était candidat unique et succède au député de Sibiti 2, qui occupait ce poste depuis 2009. Il a été élu par 142 voix contre deux bulletins nuls. Pour lui, cette élection prouve que les institutions de la République fonctionnent d'autant plus que l'Assemblée nationale n'a fait qu'appliquer les dispositions contenues dans son règlement intérieur et de l'article 119 de la Constitution. Il a remercié tous ses collègues de l'Assemblée nationale qui ont voulu porter leur choix sur sa «modeste personne» en le responsabilisant au niveau du bureau.

Il a aussi remercié son parti, l'UPADS, et son premier secrétaire, Pascal Tsaty Mabiala, qui l'ont proposé à ce poste, sans oublier le Président de la République. *«C'est sous le signe de la prise de responsabilité que je place mon action. Il faudrait que les Congolaises et les Congolais sachent, comprennent ce qui se fait à l'Assemblée nationale, parce que nous n'avons pas communiqué suffisamment. Je vous rappelle que le deuxième secrétaire a pratiquement trois grandes missions. La première, il est chargé de la communication, de la presse et de l'information. Il est le porte-parole de l'Assemblée nationale, c'est lui qui porte la parole des 151 députés»*, a indiqué Alain Pascal Léyinda, tout en indiquant qu'il vient avec l'ambition de faire en sorte que l'Assemblée nationale soit au plus près de la population. *«Il faut que le peuple sache ce que le député fait exactement au niveau de l'hémicycle, le contrôle de l'action du gouvernement».*

Clôturant les travaux, Isidore Mvouba s'est félicité du climat de franchise et de convivialité qui y a prévalu. *«On peut dire sans ambages que la démocratie, une fois de plus, a dit son mot. Chaque député a voté librement sans pression et selon sa conscience. L'autorité a ainsi parlé pour accompagner la démocratie. La preuve irréfutable est que l'Assemblée nationale est une chambre hautement politique. En somme, les députés que nous sommes se sont engagés diligemment à défendre les valeurs cardinales qui fondent notre République comme la liberté, la paix, la sécurité des citoyens, la cohésion sociale, le respect de l'autre, l'unité plus que tous les enfants du Congo qu'ils soient du Nord, du Sud, de l'Est et de l'Ouest»*, a-t-il signifié.

Cyr Armel YABBAT-NGO

PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DE JEUNES

Le comité de pilotage s'est réuni en session ordinaire

Le comité de pilotage du Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes (PSIPJ) s'est réuni le 27 décembre 2024 en session ordinaire, pour arrêter les activités du projet pour l'année 2025. Il s'agissait de lui doter d'un plan de travail et budget annuel. C'était sous la direction de Ferdinand Sosthène Liboka, son président.

Photo de famille

Cette session extraordinaire visait un double enjeu: la régularisation des activités menées par le projet avant la tenue de la session extraordinaire du 18 octobre 2024 et de prendre en compte les nouvelles activités qui devraient être réalisées à la mi-décembre 2024.

Pour Ferdinand Sosthène Liboka, cette session se tient dans un contexte marqué, au plan social, par deux avancées: l'adoption par le Gouvernement du document d'actions prioritaires qui, en relation avec l'année de la jeunesse, participe à la mise en œuvre du plan national de développement (PND) 2022-2026 et les avancées significatives enregistrées dans la mise en œuvre du projet. Parmi lesquelles, la formation de 7097 jeunes à l'élaboration des plans et d'appui à la formalisation par le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des petites et moyennes entreprises et 2973 projets qui ont bénéficié du FIGA au 30 octobre 2024; la formation et l'insertion de 687 jeunes par le fonds national d'appui à l'employabilité et l'apprentissage (FONEA) dans les filières de la maçonnerie, de la plomberie , du bois et de la restauration dans le département de la Likouala, particulièrement dans les localités d'Enyellé, Bétou, Dongou et Impfondo; le recensement des candidatures dans les villes de Pointe-Noire, Dolisie, Brazzaville et Ouesso dans le but de former 39549 jeunes à l'auto-emploi dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 6.1 du projet. La finalité étant de garantir à ces jeunes, à la fin de leur formation, une subvention de production afin qu'ils deviennent leur propre patron; le recensement des candidatures dans les villes de Brazzaville, Pointe-Noire Dolisie et Ouesso dans le but de former 4070 jeunes en apprentissage d'un métier dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 6.2 du projet.

Cette deuxième session du comité de pilotage avait pour principaux objectifs: l'examen et l'adoption du Plan de travail et budget annuel (PTBA) 2025 d'une part, et celui de son plan de passation de marchés pour les 18 prochains mois, d'autre part. Ce PTBA propose 63 activités dont 18 au titre de financement initial et 45 activités au titre de financement additionnel. Le montant total de ce PTBA est estimé à 34 millions de francs Cfa. Les principaux résultats attendus sont: le paiement des transferts monétaires à 27.000 ménages; la formation de 22400 jeunes âgés de 18 à 35 ans en auto-entrepreneuriat et la formation de 5000 jeunes âgés de 18 à 35 ans en apprentissage des métiers.

Cyr Armel YABBAT-NGO

AGENCE NATIONALE DE L'ARTISANAT (ANA)

Revisiter les textes devenus obsolètes et les adapter aux mutations en cours

Placée sous l'autorité de Florent Balandamio, la session inaugurale du conseil d'administration de l'Agence nationale de l'artisanat s'est tenue mardi 17 décembre 2024 dans la salle de réunions du ministère de l'Economie forestière; en présence des administrateurs venus de plusieurs horizons. Au cours de cette rencontre, réactualiser les textes devenus caduques et faire preuve de détermination pour l'avenir, ont été les maitres-mots.

Dans son mot de circonstance, Florent Balandamio a rappelé que c'était un privilège pour lui de présider cette session dont la dernière s'était tenue il y a vingt-quatre ans. *«Il est donc tout à fait approprié que nous nous réunissions ici, vu les mutations en cours et le rythme de vie des hommes et des entreprises. Je suis persuadé que nous construirons de nombreuses passerelles pendant cette session; au regard des dossiers présentés par l'ANA qui opère dans l'encadrement, l'assistance, le conseil et la promotion des artisans; grâce aux Fonds d'Intervention pour la Promotion de l'Artisanat au plan financier».*

Florent Balandamio

Mireille Opa

Cette session inaugurale, a-t-il poursuivi, *«marque une nouvelle année historique pour l'ANA qui, depuis longtemps, n'a plus tenu une seule session à l'heure où la vulnérabilité économique et financière se confirme. A l'échelle mondiale, l'ANA devra de nouveau faire preuve de sa détermination, assurer le développement de ce secteur».*

Il ressort du débriefing des travaux rendu par Mireille Opa, directrice générale de l'ANA, des remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont travaillé pour la réussite de cette session. *«l'ANA a certes des résultats positifs et après des échanges fructueux, les administrateurs ont formulé les résolutions suivantes: la réactualisation du cadre juridique et réglementaire de l'artisanat; rédiger un plan stratégique de développement; doter l'Agence nationale de l'artisanat d'infrastructures de promotion des activités artisanales».*

La tenue de la prochaine session a été projetée au premier trimestre de 2025, au cours de laquelle tous les textes fondamentaux seront adoptés.

Victor GUEMBELA

PARTENARIAT CATHOLIC RELIEF SERVICES-MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

Organisation des réunions des Conseils Départementaux de la santé

Il s'est tenu dans 6 départements du Congo, dans la période du 06 au 17 décembre 2024, des réunions des conseils départementaux de la santé.

Le Gouvernement de la République du Congo, conscient de l'importance de la santé dans le processus général de développement du pays, a reconnu le droit à la santé du citoyen congolais à travers sa constitution à son article 36 et s'emploie à faire de la promotion de la santé un des domaines prioritaires de l'action gouvernementale. Ce faisant, le Congo a souscrit aux engagements internationaux notamment aux objectifs du développement durable (ODD) dont l'objectif 3 est de garantir d'ici 2030, l'accès de tout un chacun à des services de soins de santé de qualité et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

Dans le cadre de l'appui du système de santé par la collectivité locale, le Congo a adopté et promulgué la loi n°17-2019 du 21 mai 2019 fixant la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités locales en matière de santé de base et définissant les modalités de leur exercice par le département et la commune. Pour la mise en œuvre de cette loi, le décret n°2020-550 du 15 octobre 2020 a été initié et fixe les attributions, l'organisation et le fonctionnement du Conseil départemental de la santé.

Ainsi, dans le cadre de la subvention Fonds mondial le GC7 (2024-2026), il est prévu d'organiser des réunions de conseils départementaux de la santé afin de susciter une meilleure appropriation et implication des autorités politico-administratives dans la lutte contre les évènements de santé tels que les maladies: Paludisme, VIH/Sida, Tuberculose, qui sont les 3 maladies prioritaires pour lesquelles le Fonds Mondial appuie la République du Congo pour leur élimination. Dans cette optique, Catholic Relief Services (CRS) qui est le Récipiendaire Principal de ladite subvention, a planifie et organisé cette activité dans les départements de Pointe-Noire, Kouilou, Lékoumou, Bouenza, Sangha et Cuvette-Ouest, sous le leadership de la Direction Générale des Soins et Services de Santé. Cette dynamique sera poursuivie par les départements restants.

La session de la Lékoumou sous la houlette de Mme le Préfet, Mme Micheline NGUESSIMI

La Session de la Sangha sous la houlette de Mr le Prefet, Edourd Denis OKOUYA

La session de Pointe-Noire sous la houlette du Prefet du Département, Mr Honoré PAKA.

Conscient que les questions de santé ne peuvent être réglées sans une bonne gouvernance du système de santé, le thème retenu pour ces sessions inaugurales est: *«Amélioration du système de santé : tous responsables».*

L'objectif de ces assises est de susciter la pleine implication des autorités politico-administratives dans la lutte contre les événements de santé avec un accent particulier sur l'hygiène dans nos structures de santé ainsi que l'assainissement du milieu.

REVEILLON D'ARMES

La Force publique exhortée à poursuivre l'effort d'éradication du grand banditisme

Rituel perpétuel et moment de partage entre le Président de la République, Chef suprême des armées, et les composantes de la Force publique (Armée, Gendarmerie et Police) ainsi que le personnel civil à l'armée, le réveillon d'armes s'est déroulé dans l'enceinte du ministère de la Défense nationale à Brazzaville, mardi 31 décembre 2024. A cette cérémonie Denis Sassou-Nguesso, le Chef de l'Etat, a exhorté la Force publique à poursuivre en 2025 l'effort d'éradication complète du grand banditisme dans les grandes villes et à l'intérieur du pays. Il a, également, annoncé la création des premières unités de génie civil et instruit de contrôler les frontières nationales afin qu'elles ne soient pas des passoires des hors-la-loi venus d'ailleurs. C'était en présence d'Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, Chef du Gouvernement, et d'autres personnalités.

Photo de famille autour du Président Denis Sassou-Nguesso

Le général de division Guy-Blanchard Okoï, Chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises (F.A.C.), a rappelé les orientations prescrites par le Chef suprême des armées l'an dernier, traduites en expression par les ministres en charge de l'Intérieur Raymond Zéphirin Mboulou et de la Défense, Charles-Richard Mondjo. Il a, de ce fait, indiqué que *« des avancées notoires ont été enregistrées en 2024 au sein de toutes les composantes de la Force publique. Que ce soit au niveau du relèvement de la discipline comme recommandé par le Chef suprême des armées en 2023, ou que ce soit dans la lutte contre le grand banditisme…»*. Dans ses orientations à l'endroit de la Force publique en 2025, le Président de la République a donné de nouvelles directives. *«Ainsi avec la mise en œuvre des missions permanentes comme cela vient d'être dit par le Chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises et des quelques instructions que je viens de donner et avec le lien étroit qui existera toujours entre la Force publique et son peuple, nous pensons que nous allons maintenir un climat de paix totale dans notre pays»* a-t-il rassuré.

Evoquant le bilan de la Force publique, il a marqué sa satisfaction du fait que les hommes en uniforme ont exécuté avec honneur et efficacité toutes leurs missions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays en 2023-2024. Deux années particulièrement éprouvantes et pendant lesquelles la Force publique a fait preuve de résilience et s'est tenue fidèlement aux côtés de son peuple dans le cadre de l'accomplissement de ses missions traditionnelles. *«Elle a exécuté avec efficacité les missions que nous qualifions de permanentes. A travers ces missions, il y a la discipline que nous avons voulu élever au niveau des missions particulières au cours de cette année 2024. Je suis heureux de constater que dans les rangs de la Force publique on observe effectivement cet élan de discipline »*, a souligné le Chef de l'Etat. Abordant le volet recrutement en cours des jeunes gens dans l'armée, le chef suprême des armées a souhaité que cette procédure se poursuive avec rigueur. *«Que ce contingent soit comme la résultante de cet effort de discipline et de rigueur que nous voulons imprimer à la Force publique. Ainsi nous pourrons, à travers la formation de certains de ces éléments, demander que l'année 2025, soit celle de la création des premières unités de génie travaux. Nous voulons voir la naissance en 2025 des premières unités de génie travaux. Le Gouvernement appuiera la Force publique dans ce sens et la naissance de ces unités contribuera fortement au renforcement des liens entre la Force publique et son peuple»*, a-t-il recommandé. Il a précisé qu'*«en 2025, l'effort d'éradication complète du grand banditisme dans les grandes villes et à l'intérieur du pays doit se poursuivre, en même temps que nos frontières devraient être contrôlées pour qu'elles ne soient pas comme des passoires du grand banditisme venu d'ailleurs»*. Le Chef de l'Etat a pris l'engagement de tout mettre en œuvre pour relever la situation économique et financière actuelle dans le pays. *«Le Gouvernement fera tout ce qui est de son pouvoir pour soutenir les militaires, gendarmes et policiers, et surtout créer des conditions de travail et de vie au sein de la Force publique. Que ces conditions de vie soient améliorées. Je pense à tout ce qui peut permettre à la Force publique de mieux se porter… Le Gouvernement s'emploiera au cours de cette année 2025 à améliorer la vie des troupes»*, a-t-il affirmé. C'est avec l'espoir que *«dans un contexte mondial très difficile aujourd'hui, la Force publique et le peuple avanceront ensemble, en liaison avec les autres peuples du monde épris de paix, de justice et de liberté, pour des victoires plus grandes »*, que le Président de la République a terminé son message.

Guy-Blanchard Okoï

Alain-Patrick MASSAMBA

MAJORITE PRESIDENTIELLE

Parler vrai en politique!

Le premier ministre Anatole Collinet Makosso était face aux parlementaires de la majorité présidentielle le 23 décembre 2024. Pour parler vrai et politique. Autour de lui, il y avait: Pierre Ngolo, président du Sénat; Pierre Mabiala, ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du domaine de l'Etat, chargé des relations avec le Parlement; Théophile Adoua, président du groupe parlementaire de la majorité au Sénat, et Henri Djombo, vice-président du groupe parlementaire à l'Assemblée nationale.

Les parlementaires de la majorité

Les débats qui avaient commencé en présence des journalistes se sont poursuivis à huis clos. La presse était sommée de libérer la salle archicomble. Ils étaient tous là: ministres, parlementaires et bien d'autres cadres du PCT. Rien n'a filtré de cette rencontre en dehors de la première partie de l'intervention de Théophile Adoua et des impressions recueillies à la sortie.

Le président du groupe parlementaire de la majorité au Sénat a considéré ces retrouvailles comme une cérémonie inaugurale de cette manière de faire qui, selon lui, devra par la suite, continuer à se développer. *«Nous sommes en 2024 et 2026 n'est plus loin. On n'est donc plus loin des échéances. Nous entrons dans les périodes extrêmement sensibles pour que le Parlement et le Gouvernement parlent le même langage. Nous devons les uns et les autres avoir les mêmes éléments de langage pour que chacun, là où il est placé, là où il se trouve, ait les arguments nécessaires pour perfectionner le travail qui lui incombe. Nous ne sommes pas là pour faire la litanie des demandes. Nous sommes là pour exprimer ce désir de nous retrouver. On ne devrait pas être surpris par les appels sensibles qui viennent de notre Gouvernement lorsque les questions doivent être introduites au Parlement qui demandent que la majorité se prononce. Il est nécessaire qu'un échange préalable ait lieu entre les parlementaires et leurs ministres»*, déclarait-il avant que les journalistes ne soient mis dehors.

Anatole Collinet Makosso.

Le député Yves Moundelé-Ngollo s'est réjoui de cette rencontre. *«Nous avons renoué nos liens qui n'ont jamais été déliés. Nous les avons, en réalité, renforcés; renforcer cette majorité qui est en ordre de bataille, bien rangée derrière le Président Denis Sassou-Nguesso pour pouvoir mettre en œuvre son projet de société à travers le fonctionnement des différents pouvoirs: exécutif qui, lui, a la mission de faire sur le terrain et législatif qui est celui de faire voter les lois; contrôler l'action du Gouvernement et dans le cadre de cette majorité, accompagner l'action du Gouvernement. Et comme le Premier ministre l'a rappelé, aucune loi n'a jamais été rejetée parce que nous sommes dans le cadre de cette majorité et nous défendons en priorité les intérêts de la population qui se traduisent par la mise en œuvre de l'action du Gouvernement. Nous sommes contents qu'enfin le Premier ministre réunisse sa majorité. Cette rencontre était attendue de part et d'autre. Nous nous sommes réunis pour nous mettre en ordre de bataille. C'est une année préélectorale et il nous a fallu renforcer notre communication et notre action commune»*, a-t-il dit.

Pour le sénateur Valère Mbani, le Premier ministre est dans son rôle en tant que patron de la majorité présidentielle. *«Il a souhaité rencontrer l'ensemble des parlementaires pour échanger et nous a dit que dans la vie, il peut y avoir de petites incompréhensions et mécontentements, mais cela ne devrait pas empêcher la majorité présidentielle de bien s'exprimer et de soutenir le projet de société du Président de la République»*, a-t-il affirmé.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

Salut, cacophonie !

Le Gouvernement n'a pas fini de surprendre. Il a encore refilé aux Congolais les contradictions qui empoisonnent les relations entre certains de ses membres. Dans un courrier daté du 26 décembre 2024 et adressé au directeur général de la Banque postale, le ministre de l'Economie et des finances Jean-Baptiste Ondaye, *«sur la base d'une instruction du Président de la République»* insiste son entourage, a demandé la résiliation de la convention entre la banque et le Trésor, ainsi que le transfert des opérations du Guichet unique de paiement (GUP) installé par la Banque postale vers le Trésor. Un jour plus tard, les Congolais ont été surpris d'une lettre du Premier ministre Anatole Collinet Makosso remettant en cause l'initiative du ministre Ondaye. Dans sa correspondance, Anatole Collinet Makosso demande à son ministre *«d'interrompre sans délai la procédure de résiliation de la convention GUP, car elle est contraire à certaines dispositions de la loi de finances qui vient d'être votée»*. Cette cacophonie laisse à penser que le Gouvernement agit dans l'incohérence, chaque ministre menant sa propre politique. A la présidence de la République, on observe un silence prudent.

''Janvienne'' est née à 3h 02 à l'hôpital de Djiri !

Tels des rois mages venus d'Orient à la recherche de l'enfant Jésus, des journalistes de Radio Congo se sont retrouvés mardi 31 décembre 2024 à minuit à l'hôpital général de Djiri, en quête du premier bébé de 2025. Après plus de trois heures d'attente, c'est à 3h02 que celle que les sages-femmes en service cette nuit-là ont surnommée ''Janvienne'', a poussé son premier cri. A la grande joie de ses parents, de l'équipe médicale et des journalistes qui commençaient à se montrer impatients. « L'accouchement s'est bien passé, sans complication », a témoigné la sage-femme Blandine. Un fait divers bien apprécié. Cependant, les auditeurs sont restés sur leur soif, car dans leur reportage, les journalistes de Radio Congo n'ont précisé ni le poids, ni la taille, ni les périmètres crânien et thoracique du nouveau-né, encore moins l'identité de l'heureuse mère.

Voleuse de mèches introuvable à Poto-Poto

On ne le dira jamais assez : la vigilance doit être de mise. En période de fête, les voleurs et voleuses font montre d'ingéniosité. En effet, le 31 décembre 2024, une dame se présentant comme la propriétaire d'un salon dans le périmètre du marché de Poto-Poto, dans le troisième arrondissement de Brazzaville, a profité de la naïveté d'une jeune fille exerçant dans un salon de coiffure pour lui soutirer des mèches pour les clientes qui l'attendaient dans son propre salon. Elle ramasse alors quelques mèches, surtout celles qui coûtent cher, et dit qu'elle allait les présenter à ses clientes pour qu'elles en fassent le choix, tout en promettant de revenir avec l'argent pour régler la facture. La fille accepte, ignorant qu'il ne s'agissait ni plus ni moins que d'un vol organisé puisque la bonne dame reste introuvable. Alors, vigilance !

Un défi qui vire au drame

Une histoire à dormir debout mais qui interpelle, court les rues de Bacongo, le deuxième arrondissement de la capitale congolaise. Un homme qui ne se privait pas de whisky, serait mort après en avoir ingurgité toute une bouteille. Il était connu pour relever ce défi. Mais cette fois, il a perdu connaissance. Il serait urgent que le ministère de la Santé s'intéresse à cette explosion de la consommation de whisky, qui est en train de se disputer la place aux traditionnelles boissons alcoolisées de consommation courante, la bière et le vin par exemple. L'information sur les risques de cette addiction auprès de la population reste insuffisante.

A Madibou, un enseignant mortellement fauché par un cyclomotoriste

La fin de l'année aura été fatale à un enseignant mortellement fauché mardi 31 décembre 2024 à Madibou, l'arrondissement 8 de Brazzaville, et dont le corps se trouve présentement dans une morgue. Comme tout bon père de famille, il est sorti de chez lui pour aller vaquer à ses occupations au lycée de Mafouta. Malheureusement, en traversant la chaussée pour vite prendre un bus, il a été percuté par une moto dont le conducteur se trouve lui aussi dans un état grave. Selon les témoins de la scène, ce dernier était distrait alors qu'un chauffeur de minibus avait stoppé pour faire passer les piétons. Cet accident soulève des questions sur la responsabilité des conducteurs de moto. ²

NÉCROLOGIE

Paul ANDELY, ancien Président de la Commission «Économie et Finances» du Conseil économique et social du Congo, a tiré sa révérence à Nice !

La nouvelle est tombée comme un coup de massue sur la tête des parents, collègues, amis et connaissances: l'ancien Président de Commission Économie et finances du Conseil économique et social (CES), Paul ANDELY, est mort à Nice (France), dimanche 22 décembre 2024, des suites d'une longue maladie.

L'illustre disparu qui vient de nous quitter s'était retiré à Nice (France) en compagnie de son épouse, née Rose OSSAKO, pour y passer ses dernières années de vie, après avoir rendu de loyaux services aux institutions nationales et internationales, telles que l'Union Congolaise de Banque (UCB), à Brazzaville, dont il fut le Directeur général, et la Chambre de Compensation de l'Afrique Centrale, basée à Kinshasa, en République Démocratique du Congo (RDC), dont il était le Secrétaire exécutif.

Ses obsèques seront organisées, d'abord à Paris (France), du lundi 6 au mercredi 8 janvier 2025. Elles seront ponctuées dans cette ville par une veillée mortuaire au Studio Jenny, sis 1 rue Jenny 92000 Nanterre ; suivie d'un recueillement et de la levée du corps au funérarium des Joncherolles, sis 59, rue Marcel Sembat 92100 Villetaneuse. Ensuite, à Brazzaville (République du Congo), où la dépouille mortelle arrivera, mercredi 8 janvier 2025, par le vol régulier d'Air France. Il sera alors organisé une veillée mortuaire et un recueillement au domicile de son frère Rigobert Roger ANDELY, ancien ministre des Finances, du budget et du portefeuille public, situé à Kintélé-Elonda, banlieue nord de Brazzaville. L'occasion sera tout indiquée pour ses parents, amis et connaissances, notamment, ceux venus des villages Ibonga (District de Boundji-Cuvette) et Loangué (District d'Abala-Plateaux), de lui rendre un dernier hommage sur fond de danses traditionnelles funèbres.

La même douleur est naturellement partagée aussi par Messieurs Rigobert Roger ANDELY, ancien Ministre des Finances, et Benjamin BOUMAKANY; les membres des familles Philippe ANDELY, Claude ODZALAMBAÉ et Jeanne OYEBA, ainsi que par les enfants et petits-enfants de feu Paul ANDELY qui fut leur frère, oncle, père et grand-père bien-aimé.

La défunt **Paul ANDELY** sera porté en terre au cimetière du Centre-ville de Brazzaville, vendredi 10 janvier 2025, après un office religieux en la Basilique Sainte-Anne du Congo.

Que le Seigneur le reçoive en son Royaume !

À PARIS (France)

LUNDI 06 JANVIER 2025

16h00 – 05h00 : Veillée au STUDIO JENNY, sis 1, rue Jenny 92000 NANTERRE

MARDI 07 JANVIER 2025

13h00 – 15h00: Recueillement et levée du corps au funérarium des Joncherolles, sis 59, rue Marcel Sembat 92100 VILLETANEUSE

MERCREDI 08 JANVIER 2025

09h35: Départ de la dépouille mortelle pour BRAZZAVILLE, par le régulier Air France direct AF0756

À BRAZZAVILLE (Congo)

MERCREDI 08 JANVIER 2025

17h50: Arrivée de la dépouille à l'aéroport Maya-Maya (zone fret)

18h30: Départ de la dépouille pour la Morgue municipale de Brazzaville (CHU)

20h00 – 06h00: Veillée et recueillement au lieu de la veillée, au domicile de l'ancien Ministre des Finances Rigobert Roger ANDELY, à Kintélé-Elonda

JEUDI 09 JANVIER 2025

15h00: Levée du corps à la Morgue municipale de Brazzaville (CHU) et départ pour le domicile, à Kintélé-Elonda

18h00 – 06h00: Veillée et recueillement à domicile, à Kintélé-Elonda

VENDREDI 10 JANVIER 2025

09h00 : Mots de circonstance à domicile, à Kintélé-Elonda

13h00 : Office religieux à la Basilique Sainte-Anne de Poto Poto

14h00 : Départ pour le cimetière du Centre-Ville (4 mars)

FRANCE

Jean-Marie Le Pen a tiré sa révérence

Fondateur du Front national (FN), parti d'extrême droite française fondu en Rassemblement national (RN), Jean-Marie Le Pen est décédé mardi 7 janvier 2025, à 96 ans. Opposant historique, il a mené une très longue carrière politique de près de 70 ans, avec surtout en ligne de mire l'Afrique qui aura été pour lui une obsession, celle d'une immigration qu'il honnissait. Il s'en va en léguant à la France un parti, dont sa fille Marine Le Pen est devenue depuis quelques années la principale animatrice.

Jean-Marie Le Pen s'est éteint.

Jean-Marie Le Pen aura été sans conteste l'une des figures politiques emblématiques de l'histoire de la Vème République française. Constant, opiniâtre et souvent tranché dans ses prises de position, il a marqué l'échiquier politique en France et au-delà, notamment avec son côté populiste. En 2002, il fait sensation, creuse l'écart et termine finaliste de l'élection présidentielle face à Jacques Chirac, après avoir été candidat à cinq reprises depuis 1974.

En France, plusieurs acteurs politiques lui rendent hommage et saluent sa mémoire. Parmi eux, des leaders populistes comme Jordan Bardella, président du Rassemblement national, qui salue un homme *«qui a toujours servi la France, défendu son identité et sa souveraineté»*, Jean-Luc Mélenchon, leader de la France insoumise, Eric Zemmour, président fondateur du parti d'extrême droite Reconquête ou encore Laure Lavalette députée RN du Var, qui a réagi en ces termes: *«J'adresse ma tendre affection à Marine, Marie-Caroline et toute une famille en deuil aujourd'hui».*

N'étant pas au courant, Marine Le Pen, en escale au Kenya après son déplacement à Mayotte, a appris la mort de son père par la presse.

Depuis des années, les relations entre celle qui a repris le flambeau du parti et son père se sont avérées tumultueuses. Le feuilleton marqué par l'amour des premières années et les vives tensions entre les deux né du désaccord sur la ligne politique, a débouché sur une réconciliation entre le père et sa fille, lors des 90 ans de Jean-Marie Le Pen.

Ces dernières années, à plusieurs reprises, Jean-Marie Le Pen évoquait sa mort. Depuis son hospitalisation mi-novembre, il se trouvait dans un état critique. Beaucoup gardent de lui le souvenir d'un homme qui s'est distingué tout au long de sa carrière par ses nombreux dérapages racistes et antisémites.

Son histoire avec l'Afrique débute dans les années 1950, lorsqu'à peine élu député, il part à 27 ans combattre en Algérie contre l'indépendance du pays. Accusé de tortures, il nie plus tard ces accusations sans pour autant renier ce genre de pratiques.

Aristide Ghislain NGOUMA

BURKINA FASO

Quatre fonctionnaires condamnés pour détournement des fonds

Le verdict est tombé dans le procès concernant le détournement des fonds destinés au soutien des déplacés internes au Burkina Faso, le 24 décembre 2024. Plusieurs milliards de francs CFA avaient été soustraits aux comptes du ministère chargé de cette aide. Le principal accusé, Amidou Tiegnan, a été condamné à quinze ans de prison ferme et à une amende de 5,64 milliards de francs CFA.

Fonctionnaire à ce ministère, il a été reconnu coupable, avec trois de ses collègues, de détournement de deniers publics, enrichissement illicite, faux et usage de faux en écriture publique. Les quatre fonctionnaires impliqués ont écopé de peines allant de 6 à 15 ans de prison ferme, assorties de lourdes amendes.

Ils avaient falsifié des signatures et plusieurs centaines de chèques du Trésor public, équivalent à 2,3 milliards de francs CFA. Ce verdict satisfait le magistrat Karfa Gnanou, chargé de défendre les intérêts de l'Etat. En plus des peines de prison et des amendes, le tribunal a ordonné la confiscation de tous les biens meubles et immeubles des quatre condamnés au profit de l'Etat.

Du côté de la défense, les réactions sont mitigées sur la possibilité de faire appel. Toutes les personnes condamnées ont désormais quinze jours pour faire appel de la décision.

A.-P. MASSAMBA

HYDROCARBURES

Le Sénégal et la Mauritanie désormais producteurs de gaz

Les gouvernements du Sénégal et de la Mauritanie comptent faire de cette nouvelle ressource un levier économique de premier plan. En effet, les deux pays font désormais partie du cercle des producteurs d'hydrocarbures, avec l'entrée en production du gisement gazier de Grand Tortue Ahmeyim (GTA), l'un des projets les plus complexes d'Afrique. La nouvelle a été annoncée le 31 décembre 2024.

Les présidents sénégalais et mauritanien s'associent pour l'exploitation du gaz dans leurs deux pays

C'est lors du dernier jour de l'an que les premiers mètres cubes de gaz sont sortis des profondeurs de l'un des puits de l'important gisement de gaz Grand Tortue Ahmeyim, situé à 115 km au large des côtes sénégalo-mauritaniennes et à 2.850 mètres de profondeur. Ce champ a été découvert en 2015, mais la décision d'investissement n'a été prise qu'en 2018. Son entrée en production, initialement prévue en 2022, a été repoussée à plusieurs reprises pour enfin avoir lieu le 31 décembre 2024.

Selon les ministres en charge du secteur de l'énergie des deux pays, *«le projet a démarré sa phase test, et que l'ouverture du premier puits ouvre la voie à la commercialisation du gaz, qui devrait commencer très bientôt».* D'après Gordon Birrel, vice-président exécutif chargé de la production et des opérations chez BP, leader du consortium en charge de l'exploitation du GTA, «il s'agit de l'un des projets de développement gazier les plus profonds et les plus complexes d'Afrique.

«C'est une étape remarquable pour mégaprojet. Le premier flux de gaz est un exemple concret de réponse à la demande énergétique mondiale actuelle et réitère notre engagement à aider la Mauritanie et le Sénégal à développer leurs ressources naturelles», a souligné Gordon Birrel.

«Le gaz de la phase I de GTA sera introduit dans le FPSO de GTA à environ 40 kilomètres au large, pour éliminer l'eau, les condensats et les impuretés. Il sera ensuite transféré via un gazoduc vers un navire de gaz naturel liquéfié flottant (FLNG), situé à 10 kilomètres des côtes, pour être refroidi cryogéniquement, liquéfié et stocké avant d'être transféré vers les transporteurs de GNL pour l'exportation. Une partie du gaz sera destinée à répondre à la demande croissante en énergie des deux pays hôtes», a affirmé BP.

Alain-Patrick MASSAMBA

MOZAMBIQUE

Près de 3000 personnes ont fui le pays à cause de la crise post-électorale

Venancio Mondlane, candidat à la dernière élection présidentielle, a annulé une allocution jeudi 2 janvier 2025. Il devait annoncer les modalités d'une nouvelle phase de contestation. Depuis plus de deux mois, la rue mozambicaine se mobilise pour rejeter les résultats des élections générales du 9 octobre 2024 qui reconduisent à la présidence le FRELIMO, au pouvoir depuis l'indépendance. Cette crise a déjà provoqué le départ de près de 3 000 Mozambicains dans les pays voisins.

La crise post-électorale au Zimbabwé a généré des tensions...

... et la fuite de plusieurs habitants de leur pays.

Ils sont près d'un millier à avoir traversé la frontière pour rejoindre l'Eswatini (ex-Swaziland), selon une note interne des autorités du royaume, publiée le 2 janvier. Ces personnes déplacées sont arrivées au cours des deux derniers mois au centre pour les réfugiés de Malindza, vers la frontière. Elles proviennent de différentes régions du Mozambique.

Pour l'agence des Nations unies pour les réfugiés, l'UNHCR, le centre de Malindza, dont la capacité initiale est de 250 personnes est aujourd'hui débordé. Les Nations unies sont actuellement en quête de financements pour accueillir de nouveaux arrivants. La situation est similaire plus au Nord, au Malawi, où près de 2 000 réfugiés du Mozambique sont arrivés en une seule semaine. Certains ont fui les attaques et pillages de leurs villages. Beaucoup ont traversé à la nage ou sur des bateaux de fortune la rivière Shire entre les deux pays. *«Ces réfugiés prennent un gros risque, celui de perdre leurs moyens de subsistance et dépendre de l'aide humanitaire»,* a indiqué Chanza Kapaya, directrice régionale de l'UNHCR pour l'Afrique australe.

A.-P. MASSAMBA

REMERCIEMENTS

M. Guillaume Maloumbi et famille, remercient très sincèrement toutes celles et tous ceux qui les ont soutenus, lors du décès de leur mère et fille, Faustine BIYELA, survenu le 14 décembre 2024 à Brazzaville.

L'inhumation a eu lieu le 3 janvier 2025 au cimetière de Loukanga, après la messe de requiem célébrée en l'église Saint Michel de La Base par l'abbé Geofranck Biniakounou, curé de la paroisse.

MGR ABEL LILUALA, ARCHEVEQUE DE POINTE-NOIRE

Le développement local doit aussi prendre en compte les dimensions sociales, culturelles et spirituelles de notre vie en communauté

Loango, chef-lieu du département du Kouilou, a abrité du 17 au 18 décembre 2024 l'atelier de lancement du Plan de développement local 2025-2026. Cette cérémonie s'est déroulée en présence d'Alexandre Mabiala, président du Conseil départemental du Kouilou, de Mme Adama Diane Barry, représentante du PNUD au Congo, et de Mgr Abel Liluala, archevêque métropolitain de Pointe-Noire. A cette occasion, Mgr Abel Liluala a, dans son allocution, souligné que le développement local doit aussi prendre en compte les dimensions sociales, culturelles et spirituelles de notre vie en communauté. Voici un large extrait de son discours.

Je suis très honoré de prendre la parole devant vous aujourd'hui, à l'occasion de cet atelier de lancement du Plan de développement local du Kouilou. C'est un moment crucial qui marque le début d'un processus collectif visant à transformer notre département et à offrir à nos populations un avenir meilleur.

Je tiens à saluer tous les efforts déployés pour initier ce projet ambitieux et à exprimer ma reconnaissance à toutes les parties prenantes qui y contribuent. Le Kouilou est en marche vers le développement.

Nombreux d'entre vous se posent la question que vient encore faire l'Église sur la question du développement local? A-t-elle une expertise sur le développement local? Quel pourrait être son rôle dans la transformation du Kouilou? Permettez-moi que j'y réponde avant que je ne sois interpellé.

L'Église a une doctrine très élaborée sur le développement qui s'est construite au fil des siècles passés. L'intérêt de l'Église pour les questions de société se fonde sur l'encyclique du Pape Léon XIII Rerum Novarum (Des Choses nouvelles) publiée le 15 mai 1891 dans un contexte d'industrialisation et de montée du capitalisme en Europe. Léon XIII prit la parole pour analyser la condition pénible des travailleurs salariés dans l'industrie plongés dans une misère révoltante. Léon XIII donnait ainsi «droit de cité» à l'Église dans les réalités changeantes de la vie publique. Il écrivait que *«les problèmes sociaux ne pouvaient être résolus que par la collaboration entre toutes les forces.»*

Pour célébrer les 70 ans de Rerum Novarum, le Pape Jean XXIII publia Mater et Magistra (Mère et Éducatrice) le 15 mai 1961. Le contexte était celui de la conquête de l'espace, de l'intervention accrue de l'Etat pour redistribuer les richesses, assurer une protection sociale à la population, et surtout celui de la décolonisation avec la prise de conscience du sous-développement du Sud, tandis que le Nord entrait dans une ère de prospérité avec des grands écarts entre les Nations. Lors des grandes assises du Concile Vatican II, la question de la pauvreté et du sous-développement a occupé une grande place, au point où le Concile y a consacré une Constitution Pastorale Gaudium et Spes (Espérance et Joie) qui a émis le vœu de travailler de manière continue sur la justice sociale au numéro 90.3: *«Considérant l'immense misère qui accable, aujourd'hui encore, la majeure partie du genre humain, pour favoriser partout la justice et en même temps pour allumer en tout lieu l'amour du Christ à l'endroit des pauvres, le Concile, pour sa part, estime très souhaitable la création d'un organisme de l'Église universelle, chargé d'inciter la communauté catholique à promouvoir l'essor des régions pauvres et la justice sociale entre les nations.»*

Le Pape Paul VI est celui qui fixera clairement les idées de notre Église sur le développement en mettant en pratique les résolutions du Concile. Ainsi, dans son encyclique Populorum Progressio (le progrès des peuples- publiée le 26 mars 1967, il écrira: *«(...) Tout dernièrement, dans le désir de répondre au vœu du Concile et de concrétiser l'apport du Saint-Siège à cette grande cause des peuples en voie de développement, nous avons estimé qu'il était de notre devoir de créer parmi les organismes centraux de l'Église une Commission pontificale chargée de «susciter dans tout le peuple de Dieu la pleine connaissance du rôle que les temps actuels réclament de lui, de façon à promouvoir le progrès des peuples plus pauvres, à favoriser la justice sociale entre les nations, à offrir à celles qui sont moins développées une aide telle qu'elles puissent pourvoir ellesmêmes et pour elles-mêmes à leur progrès»:* Justice et Paix est son nom et son programme. Nous pensons que celui-ci peut et doit rallier, avec nos fils catholiques et frères chrétiens, les hommes de bonne volonté. Aussi est-ce à tous que nous adressons aujourd'hui cet appel solennel à une action concertée pour le développement intégral de l'homme et le développement solidaire de l'humanité.» Populorum Progressio est un vrai discours sur la méthode en ce qui concerne le développement.

La Commission Justice et Paix de notre Archidiocèse, en s'associant au Conseil départemental du Kouilou pour promouvoir ce Plan de développement local, est bien dans la méthode édictée par

Mgr Abel Liluala

Paul VI. Comme Paul VI qui affirmait que ses voyages en Amérique Latine en 1960, en Afrique en 1962, avant son pontificat, puis en Terre Sainte et aux Indes, une fois devenu Pape, lui ont permis: *«de voir de nos yeux et comme toucher de nos mains les très graves difficultés qui assaillent des peuples d'antique civilisation aux prises avec le problème du développement.»* Je peux vous dire que la providence a fait de moi curé de la paroisse Saint Pierre de Nzambi pendant 9 ans. Comme curé, j'ai été témoin de la réalité quotidienne de mes communautés souffrant d'un accès très limité aux routes et aux infrastructures de base. Pas de voies bitumées et pendant la saison des pluies, il était très difficile, voire impossible d'accéder aux services essentiels. J'avais particulièrement très peur de tomber malade et que dirai-je de mes communautés du fait de manque d'hôpitaux adaptés et du mauvais état des routes ne permettant pas d'être transportés rapidement dans un centre hospitalier adapté.

Les enfants et les enseignants ne pouvant accéder à l'école, des fonctionnaires mal logés. Les agriculteurs peinant à acheminer leurs produits vers les marchés. Pas d'électricité et pas moyen de conserver des vivres. Cette expérience m'a profondément marqué et a renforcé ma conviction que le développement local doit aider nos communautés à avoir un accès facile aux routes, à l'éducation, aux soins de santé, à l'eau potable, à l'électricité et à créer les conditions de leur souveraineté alimentaire. Je suis heureux que les actions prioritaires de ce Plan de développement local tiennent compte de tous les défis.

Comme curé de Loango-Diosso, Madingo-Kayes, Kakamoeka, Louaka, Louvoulou et de Zambi et puis maintenant comme archevêque, je suis témoin de l'érosion maritime qui nous a obligés à déplacer le cimetière des missionnaires, la déforestation du Mayombe par l'activité humaine; nous avons tous suivi sur les médias et les réseaux sociaux la problématique de l'exploitation de l'or et la protection de l'environnement à Dimonika, à Kakamoeka. Nous sommes témoins de la déforestation des Gorges de Diosso, des Bois de singes et de la disparition des mangroves sur notre littoral. Le Pape François, dans son encyclique Laudato Si, nous interpelle dans ce sens: *«J'adresse une invitation urgente à un nouveau dialogue sur la façon dont nous construisons l'avenir de la planète. Nous avons besoin d'une conversion qui nous unisse tous, parce que le défi environnemental que nous vivons, et ses racines humaines, nous concernent et nous touchent tous.»* Je suis heureux que le Plan de développement local ait pris des mesures pour lancer des études sur le reboisement de nos forêts et de sensibilisation de nos communautés du Kouilou.

Je vous encourage tous à prendre part activement à ce processus. Gouvernement de la République, Conseil départemental du Kouilou, Société civile, entreprises, bref tous les corps intermédiaires doivent se coordonner pour le succès de ce Plan de développement local.

Enfin, je voudrais souligner que le développement local ne se fait pas uniquement en termes d'infrastructures physiques. Il doit aussi prendre en compte les dimensions sociales, culturelles et spirituelles de notre vie en communauté. Dans toutes nos démarches, nous devons veiller à ce que les valeurs de solidarité, de respect et de justice guident nos actions. Car le véritable développement humain est celui qui élève la personne dans toutes ses dimensions, et non seulement dans ses besoins matériels. Ces vérités ont déjà été affirmées dans l'Encyclique Sollicitudo rei socialis publiée par le Saint Pape Jean Paul II le 30 décembre 1987.

Je vous remercie pour votre engagement et votre présence ici aujourd'hui.

Je remercie la Caritas Congo qui a apporté son expertise à la Commission Justice et Paix de notre Archidiocèse pour l'aboutissement de ce projet. Mais ce n'est que le début d'un long processus. Ensemble, nous avons la possibilité de transformer le Kouilou et de créer des conditions de vie meilleures pour nos enfants et pour les générations futures.

Que Dieu bénisse chacun de nous dans cette noble mission, et que le Kouilou devienne un modèle de développement durable, de prospérité, de paix et de justice sociale.

Merci.

COOPERATION CONGO - SAINT-SIEGE

Visite à Brazzaville de Mgr Paul Richard Gallagher

Mgr Paul Richard Gallagher, membre de la Curie romaine, secrétaire pour les relations avec les Etats et les organisations internationales, patron de la diplomatie du Saint-Siège, envoyé spécial du Pape François, va effectuer une visite officielle à Brazzaville du 11 au 14 janvier 2025. Ceci entre dans le cadre du renforcement de la coopération entre la République du Congo et le Saint-Siège, après la visite effectuée du 1er au 4 février 2017 par le Cardinal Pietro Parolin, Secrétaire d'Etat (Premier ministre) de la Cité du Vatican, et qui a permis la signature de l'Accord-Cadre ainsi que la célébration du 40è anniversaire des relations diplomatiques entre les deux Etats. Avec l'Accord-Cadre, les deux Etats s'engagent à sauvegarder l'indépendance et l'autonomie qui leur sont propre, à collaborer pour le bien-être moral, spirituel et matériel de la personne humaine et pour la promotion du bien-être des populations congolaises.

Cet Accord-Cadre est entré en vigueur après l'adoption

Mgr Paul Richard Gallagher

par le Parlement congolais, la promulgation par le président de la République et la signature des instruments de ratification intervenu à Rome entre le ministre congolais des Affaires étrangères, de la francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, et le Secrétaire d'Etat du Vatican aux relations internationales.

Mgr Paul Richard Gallagher qui entame un périple de quatre jours à Brazzaville, un mois et demi seulement après la visite de 72 heures effectuée par le président Denis Sassou Nguesso en compagnie de son épouse Antoinette, en novembre 2024 au Vatican où il avait été reçu par le Souverain pontife François, a dans sa gibecière plusieurs dossiers. Au cours de cette visite, Denis Sassou Nguesso avait renouvelé au Saint-Père le souhait de voir un jour le successeur de Pierre fouler le sol congolais, comme ce fut le cas le 5 mai 1980 avec le Saint Pape Jean-Paul II d'illustre mémoire. Des échanges autour du renforcement des relations séculaires entre le Congo et le Saint-Siège consolidées par l'Accord-Cadre signé en 2017, lors de la visite du Cardinal Pietro Parolin, vont alimenter ces échanges. La visite que va effectuer le patron de la diplomatie vaticane s'inscrit dans ce registre de resserrement des liens entre les deux Etats, surtout pour l'application de cet Accord-Cadre pourtant ratifié par les deux chambres du parlement congolais (Assemblée nationale et sénat) et promulgué par le président de la République.

Outre le volet renforcement des relations fraternelles entre la République du Congo et l'Etat du Vatican, Mgr Paul Richard Gallagher sera une fois de plus à l'écoute des autorités congolaises qui souhaitent l'aboutissement de la cause de béatification et de canonisation du Cardinal Emile Biayenda assassiné le 22 mars 1977; 48 ans après, le peuple congolais attend toujours l'élévation de son martyr à la dignité de l'autel. Il sera aussi question, comme c'est le vœu des autorités congolaises exprimé par le défunt Premier ministre Clément Mouamba et réitéré par le président Denis Sassou Nguesso, de voir l'élévation d'un des fils du Congo, accéder à la dignité cardinalice. Les relations de bon voisinage entre l'Etat et l'Eglise catholique ne manqueront pas d'être abordées avec les évêques du Congo. La visite de Mgr Paul Richard Gallagher à Brazzaville rentre aussi dans le sillage de la célébration du 47è anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la République du Congo et le Saint-Siège. Durant son séjour dans la capitale congolaise, il va présider une eucharistie le dimanche 12 janvier 2025 à la place mariale de la cathédrale. Aussi, il aura des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso; le Premier ministre chef du Gouvernement, Anatole Collinet Makosso, et l'audience qui lui sera accordée par le président de la République Denis Sassou Nguesso.

Pascal BIOZI KIMINOU

FETE DE LA SAINTE FAMILLE A POINTE-NOIRE

Mgr Abel Liluala a ouvert la Porte Sainte

En ce jour où l'Eglise universelle a célébré le Dimanche de la Sainte famille, l'archidiocèse de Pointe-Noire a été réuni autour de son pasteur, Mgr Abel Liluala, pour l'ouverture de la Porte Sainte de la cathédrale Saint-Pierre marquant le lancement du jubilé sous le thème: *«Pèlerin de l'espérance»*. Le peuple de Dieu de l'archidiocèse de Pointe-Noire est venu nombreux dans un élan de gratitude au Seigneur et de profonde espérance. Mgr Abel a été accompagné des prêtres concélébrant venus vivre ce moment de grâce. C'était le dimanche 29 décembre dernier, placée sous l'animation de la chorale Stella Maryse.

Mgr Abel Liluala ouvrant la porte sainte

Après l'ouverture à Rome de la Porte Sainte par le pape François le 24 décembre 2024, dans l'archidiocèse de Pointe-Noire, le même geste rituel a été accompli, ainsi que dans toutes les paroisses cathédrales du monde.

En effet, la Porte Sainte symbolise la porte du salut. Ces portes sont ouvertes cérémoniellement pendant les années jubilaires désignées par le pape, afin que les pèlerins qui entrent dans ces portes puissent obtenir pieusement les indulgences plénières liées aux célébrations de l'année jubilaire.

Si dans la vie courante, toutes les portes sont des voies de passages marquant une transition d'un espace vers un autre, les Portes Saintes sont signes de rupture, illustrant le passage de ce qu'il faut laisser derrière soi vers ce à quoi on veut marcher. Symbole fort d'une expérience spirituelle, la Porte Sainte est aussi l'occasion d'un recueillement.

Débutée par une procession partie de la grotte avec la proclamation de l'évangile selon Saint Jean 14, 1-11, la cérémonie s'est poursuivie dans le recueillement. Ainsi, l'abbé Alphonse Taty a fait lecture des paroles du jubilé, puis la procession a fait son entrée dans l'église, derrière la Croix.

La messe a eu un moment fort, avec l'aspersion, signe de demande de miséricorde.

S'appuyant dans son homélie sur les textes de la liturgie du jour (la lettre de Saint Luc, 2, 41-52, Mgr Abel a indiqué que la porte qui s'ouvrait ce jour, s'ouvrait pour chacun de nous sans aucune discrimination.

«Elle nous indique que le Christ est la vraie porte de notre espérance, la vraie porte de notre bonheur, la vraie porte de notre vie de famille. D'ailleurs, la porte est aussi un passage qui introduit à l'intérieur d'une église. Pour la communauté chrétienne, ce n'est pas seulement l'espace du sacré, auquel s'approcher avec respect, avec des comportements et avec des vêtements appropriés, mais c'est un signe de la communion qui lie chaque croyant au Christ. Car c'est le lieu de la rencontre et du dialogue, de la réconciliation et de la paix qui attend la visite de chaque pèlerin, l'espace de l'église comme communauté des fidèles», a rappelé Mgr Abel Liluala.

Aux chrétiens réunis dans la cathédrale, Mgr Abel Liluala a adressé une invite: que chacun accomplisse aujourd'hui une mission de père de famille qui ouvre grandement la porte de l'espérance à tous les membres de sa famille.

Ainsi, l'archevêque a procédé à l'ouverture symbolique de la porte sainte de la cathédrale Saint Pierre de Pointe-Noire. Il a invité les chrétiens à venir prier et surtout à respecter le lieu. Passer du temps en prière. Il a donné mission à la commission diocésaine de pastorale liturgique et sacramentelle à mettre à la disposition de tous, dans un délai rapide, un livret de prière pour les passages individuels ou groupés par la porte sainte de la cathédrale Saint Pierre.

Après l'ouverture, la Porte Sainte sera à la portée de tous, toute l'année et permettra aux pèlerins de la franchir, car franchir ce seuil signifie aussi s'engager sur un chemin de conversion et sceller sa rencontre avec le Christ.

Après la célébration eucharistique, Mgr Abel Liluala est allé rencontrer les foyers chrétiens qui ont célébré leur anniversaire en ce dimanche de la sainte famille. Aussi, le mercredi 25 décembre dernier, Mgr Abel Liluala a eu l'occasion de donner la bénédiction aux prisonniers de la Maison d'arrêt de Pointe-Noire, tout en bénissant le repas que l'archevêque a voulu offrir à ces derniers.

Madocie Deogratias MONGO

BAPTEME DU SEIGNEUR

«Toi, tu es mon Fils bien-aimé; en toi, je trouve ma joie» (Lc 3,22)

***Textes**: Is 40,1-5.9-11; Ps 103; Tt 2,11-14; 3,4-7; Lc 3,15-16.21-22*

Le baptême est le premier des sacrements qui fait de nous des enfants bien-aimés de Dieu. Après avoir célébré l'irruption de Dieu dans notre histoire, l'Eglise nous invite en ce dimanche à tourner le regard sur le baptême de notre Seigneur, Jésus, le Christ. Le récit de saint Luc, l'historien et médecin, positionne cet événement au cœur des relations qui unissent les trois personnes de la Sainte Trinité: le Père, le Fils et le Saint Esprit. En répondant au peuple qui s'interrogeait si Jean le baptiste n'était pas le Christ, Jean Baptiste répond: *«Moi, je vous baptise avec de l'eau; mais il vient, celui qui est plus fort que moi (il désigne par ces mots, Jésus, le Fils de Dieu). Je ne suis pas digne de dénouer la courroie de ses sandales. Lui vous baptisera dans l'Esprit Saint et le feu».* Et plus loin, il écrit: *«Comme tout le peuple se faisait baptiser et qu'après avoir été baptisé lui aussi, Jésus priait, le ciel s'ouvrit. L'Esprit Saint, sous une apparence corporelle, comme une colombe, descendit sur Jésus, et il y eut une voix venant du ciel (désignant par cette expression, Dieu le Père): «Toi, tu es mon Fils bien-aimé; en toi, je trouve ma joie».* Par ces mots, l'évangéliste Luc nous révèle l'origine de la formule baptismale: *«N, je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit».* Aussitôt, nous entrons en communion avec le Père, le Fils et le Saint Esprit. Nous revêtons en la faiblesse de notre nature humaine la noble dignité Dieu. Ainsi s'accomplit ce que dit Jésus en Matthieu 25: *«Toutes les fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait».* Et à Saul: *«Je suis celui que tu persécutes».* En effet, celui qui fait le bien à un chrétien en sa qualité de chrétien, c'est au Christ qu'il fait le bien. Et celui qui persécute un chrétien parce qu'il est chrétien, c'est le Christ lui-même qu'il persécute.

Cet échange entre la nature divine et la nature humaine est le message de Noël. Dieu devient semblable à nous, c'est l'incarnation et par le baptême, nous devenons *«alter christus»* (un autre Christ). Le prophète Isaïe préparait déjà le peuple de Dieu, les Hébreux à ce mystère quand il écrivait: *«Dans le désert, préparez le chemin du Seigneur; tracez droit, dans les terres arides, une route pour notre Dieu. Que tout ravin soit comblé, toute montagne et toute colline abaissées! Que les escarpements se changent en plaine, et les sommets, en large vallée! Alors se révélera la gloire du Seigneur, et tout être de chair verra que la bouche du Seigneur a parlé».* Le prophète de Dieu invite à la conversion des cœurs, à la metanoia, au changement de regard, de perspective et de comportement.

Le baptême octroie aux baptisés la grâce. Et l'apôtre Paul a bien raison d'écrire à son fils spirituel, Tite, ce qui suit: *«La grâce de Dieu s'est manifestée pour le salut de tous les hommes. Elle (la grâce) nous apprend à renoncer à l'impiété et aux convoitises de ce monde, et à vivre dans le temps présent de manière raisonnable, avec justice et piété, attendant que se réalise la bienheureuse espérance: la manifestation de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur, Jésus Christ».*

Par le bain du baptême, nous avons revêtu la dignité des enfants de Dieu, nous sommes devenus héritiers de la vie divine. Par le baptême, nous sommes devenus prêtre, prophète et roi. Par le baptême, nous sommes également sujets de droit et de devoir dans l'Eglise.

Méditer sur le baptême du Seigneur, c'est aussi nous laisser interpeller de la façon dont nous vivons ce sacrement. Le baptême nous configure au Christ Sauveur.

Prions pour que tous les baptisés prennent conscience de leur identité, témoin du Christ dans notre monde!

Abbé Serge BABINGUI
Diocèse de Nantes (France)

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244
E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE
CONSTITUTION
«KAYLIA EVENT»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA
Siège Social : 11, rue Laurent Mongolet, la Base, Mfilou-Ngamaba, Brazzaville,
RCCM : CG-BZV-01-2024-B12-00351
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique établi le 05 décembre 2024 par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 12 décembre 2024, sous Folio **231/2,** numéro **1360**, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L.);

Objet social: La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- La location de matériel évènementiel.

Dénomination: « KAYLIA EVENT»;

Siège social: 11, rue Laurent Mongolet, la Base, Mfilou-Ngamaba, Brazzaville, République du Congo;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts;

Capital social: UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associées;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement établie par **Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT**, le 05 décembre 2024 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 12 décembre 2024, sous folio **230/1**, numéro **1359**, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par les associées;

Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 05 décembre 2024, Madame MOUTHOU Aureole, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville a été désignée en qualité de gérante et Madame NKOT BECTARTE Océane Amandine, de nationalité française, demeurant à Brazzaville, en qualité de co-gérante pour une durée illimitée;

Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 20 décembre 2024, sous le numéro CG-BZV-01-2024-B12-00351.

Fait à Brazzaville, le 31 décembre 2024
Pour avis
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire.

SOLENNITE DE NOEL A KINSHASA (R.D. CONGO)

Le Cardinal Fridolin Ambongo Besungu, appelle à une mobilisation pour la paix

Le Cardinal Fridolin Ambongo Besungu, archevêque de Kinshasa, a appelé les autorités de son pays à une mobilisation pour la paix et à mettre fin à la misère des Congolais dans un pays qu'il a qualifié *«d'enfer»* et dans une situation désastreuse.

Le Cardinal Ambongo Besungu

C'était à l'occasion du réveillon de Noël, en la cathédrale Notre-Dame du Congo. L'archevêque a longuement évoqué la situation du pays:infrastructures inexistantes; flambée des prix sur le marché, insécurité généralisée à travers le pays. Selon lui, le pays ressemble beaucoup à un enfer sur terre. A Kinshasa, a-t-il relevé, la population est abandonnée et ne sait plus à quel saint se vouer. Dans les provinces, la misère est indescriptible.

L'archevêque de Kinshasa a exhorté les autorités à se remettre en question. *«Nous en appelons aux uns et aux autres, notamment à tous ceux qui ont une parcelle de responsabilité, de se mettre debout pour qu'enfin cette misère puisse s'arrêter. Quand on est dirigeant, on est d'abord là pour le bonheur du peuple, et quand le peuple est dans cet état désastreux ça devrait être une interpellation pour les autorités. Qu'avons-nous fait pour que le peuple en arrive là ?»*, s'est-il interrogé.

S'agissant de la situation sécuritaire et de la conquête des localités dans l'Est du pays par les rebelles du M23 appuyés par le Rwanda; des groupes armés qui sévissent encore dans les provinces orientales et des milices aux portes de Kinshasa, le cardinal Ambongo Besungu a indexé les stratégies de la guerre et de la diplomatie qui ont, a-t-il estimé *«démontré leurs limites, elles ont échoué. J'assiste à des discours qui ne vont pas dans le sens de la création de la paix. Nous devons travailler pour la paix»*, a-t-il insisté.

Cependant, le Cardinal Ambongo Besungu a passé sous silence la question qui est à l'ordre du jour en R.D.C, sur le débat autour d'une potentielle réforme de la Constitution souhaitée par le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, et qui fait couler beaucoup d'encre et de salive dans le pays, notamment dans les arcanes politiques.

Alain-Patrick MASSAMBA

PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT

L'UNICEF évalue les engagements pris par le Congo

Une délégation du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies était en visite à Brazzaville pour évaluer les efforts déployés par les autorités congolaises dans la mise en œuvre de la convention des droits de l'enfant au Congo. Conduite par Benoît Van Keirsbilck, cette délégation a eu des échanges le 11 décembre 2024 avec le directoire du Conseil économique, social et environnemental (CESE) que préside Mme Emilienne Raoul.

Mme Emilienne Raoul et Benoît Van Keirsbilck (au milieu)

Les discussions entre les deux personnalités ont permis de créer un espace de dialogue participatif pour promouvoir la compréhension, l'appropriation et l'application des recommandations du Comité des droits de l'enfant par les parties prenantes nationales impliquées dans la promotion des droits de l'enfant.

Benoît Van Keirsbilck a fait un exposé sur la mise en œuvre des recommandations de l'UNICEF. Il s'est agi d'évaluer les progrès réalisés et de relever les carences dans la mise en œuvre des recommandations issues des mécanismes internationaux et régionaux, et de soutenir le plaidoyer pour l'engagement des autorités nationales et des acteurs de la société civile en faveur des réformes pour la réalisation des droits de l'enfant. Ainsi que de renforcer les synergies entre les mécanismes internationaux et régionaux pour un suivi coordonné des droits de l'enfant au Congo.

Les suggestions principales ont notamment concerné la suppression des frais à l'enregistrement des naissances, l'adoption de mécanismes efficaces de prévention et de traitement des violences.

Le Congo, a estimé Benoît Van Keirsbilck, *«doit mieux respecter les droits de l'enfant et mon comité qui est en charge de ce suivi a émis un certain nombre de recommandations qui doivent être suivies d'effets dans les années à venir»*. Et d'ajouter: *«Ma visite a visé de faire le bilan sur ce qui est mis en œuvre et comment l'Etat congolais s'organise pour mettre en place un suivi de ces recommandations pour faire en sorte qu'elles ne restent pas lettre morte, mais qu'il y ait véritablement des actions qui soient menées»*.

Pour sa part, la présidente du Conseil économique, social et environnemental a déploré que *«son institution n'ait pas été saisie de ces recommandations. Cela montre une rupture entre le Gouvernement et le Conseil. Mais, nous faisons l'auto saisine sur des problèmes qui touchent la société et qui sont d'actualité. Qu'à cela ne tienne: nous allons travailler avec le comité. Vous savez le Conseil économique, social et environnemental, comme dans tous les autres pays, émet des avis, des recommandations au Gouvernement. Mais, de plus en plus, nous voulons faire le suivi des politiques publiques»*.

Philippe BANZ

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» **(Pape Paul VI)**

TOURISME

Des monuments historiques en revue...

Une visite touristique visant à montrer que Brazzaville est une ville très riche en histoire et aussi en monuments qui sont des potentialités à vulgariser, a été organisée samedi 28 décembre 2024 sur l'initiative d'une agence de promotion de tourisme, E-Travel World Agency. Dans le cadre de la première édition de l'Ouikenac Tour City.

C'est une délégation de près de 20 touristes de provenances variées invités par E-Travel World Agency, qui est allée à la découverte des monuments historiques de Brazzaville. Objectif de l'opération: vendre davantage la destination Brazzaville en particulier et le Congo en général. Un objectif que compte matérialiser Aude Princilia Elenga Bondo, médiatrice culturelle et promotrice de E-Travel World Agency, un établissement en cours d'accréditation.

A la découverte de trois sites

La visite a démarré vers 11h, avec pour première escale la gare ferroviaire, site où, sous le monopartisme, trônait une statue d'un homme ayant brisé les chaînes enlaçant ses bras, symbole de *«rupture avec l'esclavage»*. Les participants (plus de 20 touristes de provenances variées) ont été édifiés sur l'histoire de ce site par Aude Princilia Elenga Bondo. C'est à cet endroit, a-t-elle raconté en substance, qu'on organisait des manifestations politiques et syndicales. Anciennement connu sous le nom de *''Place de la Liberté''*, ce lieu où est érigée désormais une statue d'une femme, a été rebaptisé *''Place de la Révolution''*.

Deuxième escale: le musée de l'Histoire et de la Vie politique nationale, ex-Musée Marien Ngouabi. Formé de deux entités: le musée est l'endroit où vécut le Président Marien Ngouabi avec sa famille, et le mausolée, où reposent ses restes. Pour Jean Dany Ebouélé, ce site nécessite une rénovation complète, étant confronté au vieillissement. Certains bâtiments datent de 1945.

Mme Aude Princilia Elenga Bondo et Richy Madiba à la place de la libérté

L'un des sites ayant cristallisé l'attention des touristes est la fresque de l'Afrique, parfois appelée *«Le peuple parle au peuple»*, mitoyen de la direction générale de l'ARC, au centre-ville. Selon les explications du guide touristique et médiateur culturel Richy Madiba, ce chef-d'œuvre réalisé en 1969-1970 par des artistes de la MAAC (Manufacture d'arts et d'artisanat congolais) retrace *«plus de 400 ans d'histoire, de la traite négrière à l'époque de la Révolution»*, mettant en vedettes, entre autres, des figures emblématiques comme Tchimpa Vita qui, a-t-il expliqué, *«incarne l'esprit de résistance d'une Jeanne d'Arc africaine»*.

C'est à Kintélé que s'est terminée la visite, où les organisateurs ont partagé avec leurs invités un moment de détente en pleine nature. *«Nous avons décidé de mettre sur pied ce service touristique global qui consiste à mettre en avant le patrimoine culturel et immatériel du Congo, et rendre accessible cette histoire du Congo aux Congolais»*, a déclaré Aude Princilia Elenga Bondo. Elle a donné rendez-vous à tous en 2025 avec un calendrier plus fourni, et des visites prévues sur Brazzaville, bien sûr, mais aussi Pointe-Noire et Kinshasa.

Ph. B.

ETUDE MAITRE ANGELIQUE DINAMONA
NOTAIRE
B.P: 4171 ; Téléphone (242) 05 563-72-06; 06 672-54-17
E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com
Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, Immeuble CONGO-TELECOM, 1er étage
Marché Plateaux Centre-ville

INSERTION LEGALE

CONSTITUTION SARL

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du vingt-huit octobre deux mille vingt-quatre, enregistré dans la même ville le vingt-deux novembre de la même année sous le Folio **220/01 n° 989**, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la Société dénommée:

"MF SOLUTIONS"

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE FRANCS CFA 1 000 000
SIEGE SOCIAL: 44, RUE DES PELICANS VERS L'EX BUDDHA BAR EN FACE DE L'ECOLE HEMIP, ARRONDISSEMENT I, EMERY PATRICE LUMUMBA ; POINTE-NOIRE-REPUBLIQUE DU CONGO

La Société a pour objet en République du Congo, dans tous les Etat-Parties du Traité et à l'étranger:

- Mise à disposition du personnel;- Location du matériel; - Location des machines et équipements; - Import-export.

Et d'une manière plus générale, toutes les opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus.

L'objet social pourra être modifié dans les conditions prévues par l'Acte Uniforme pour la modification des statuts.

- Durée: (99) années, à compter de son immatriculation.

- **Gérante:** Madame Jessika Mireille VHOUMBY, résidant à Pointe-Noire, Centre-ville vers l'ex Buddha bar. De nationalité congolaise, née à Champigny-sur-Marne (France) le dix-sept mai mil neuf cent quatre-vingt-onze; Titulaire d'une Carte Nationale d'Identité délivré en date à Pointe-Noire du quatorze juillet deux mille vingt-trois sous le numéro **2721910050052 PN0123Q59AJ-GA-01**.

- Cogérante: Madame Marika Flore VHOUMBY, demeurant à Pointe-Noire, Centre-ville camp IGET. De nationalité congolaise, née à Champigny-sur-Marne (France) le huit janvier mil neuf cent quatre-vingt-treize; Titulaire d'un Passeport ordinaire délivré en date à Pointe-Noire du quinze avril deux mille vingt-trois sous le numéro **OA0597307.**

- Numéro de la formalité au registre d'arrivée: CG-PNR-01-2024-B-00887

- Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2024-B12-00226.

Pour avis,
Maître Angélique DINAMONA, Notaire

AGENCE DE REGULATION DES TRANSFERTS DE FONDS (ARTF)

Campagne de sensibilisation auprès des opérateurs économiques

Mercredi 18 décembre 2024, à la chambre de commerce,d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville, un atelier de sensibilisation a été organisé par l'ARTF en faveur des opérateurs économiques sur le rôle qui est le leur dans le domaine d'affaires en respectant la loi sur le transfert des fonds qui se font de manière anarchique dans notre pays.

Les participants à l'atelier

C'était en présence du directeur général de l'ARTF, Basile Jean Claude Bazebi, et du vice-président de la chambre de commerce, chargé de la section infrastructures, Didace Bossassou. Au cours de cet atelier, il s'est agi pour les opérateurs économiques conduits par le secrétariat général du syndicat des commerçants du Congo de s'imprégner des textes qui régissent ce secteur de transfert de fonds afin de le réglementer. Le directeur général de l'ARTF s'est appesanti sur le cadre juridique du 29 décembre 2023 portant loi de finances pour l'exercice 2025: *«Tout agent exerçant dans le domaine de transferts de fonds est tenu à s'interconnecter à la plateforme opérée par l'agence de régulation des transferts de fonds. Selon la loi n° 7 du 4 avril 2012 portant création de l'agence de régulation des transferts de fonds, adopté par le parlement et promulgué par le président de la République; l'agence de régulation des transferts de fonds oriente et contrôle l'ensemble des activités en matière de transferts de fonds tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Il est chargé de réguler les activités relatives aux transferts de fonds, contribuer à l'élaboration de la balance de paiements, suivre la constitution et la liquidation des investissements directs étrangers, veiller au bon fonctionnement des sociétés de transfert de fonds, examiner les demandes d'agrément des sociétés de transfert de fonds, étudier et mettre en œuvre les mesures visant à stimuler et à mieux réguler le secteur des sociétés de transfert de fonds, contribuer à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme»*.

Basile Jean Claude Bazebi a attiré l'attention de ceux qui excellent dans ce domaine de respecter la loi, car des sanctions sévères sont prévues pour les clandestins. Les services de l'Etat seront mis à contribution pour traquer tous les clandestins. Pour bénéficier d'une autorisation auprès de l'ARTF, il faut débourser la somme de 100.000FCFA comme fraits d'étude du dossier, a t-il indiqué.

Pascal BIOZI KIMINOU

ETUDE Maître H.A MACA Y A BALHOU, Notaire
BOITE POSTALE: 4171, TELEPHONE:(242)05.557.44.10-06.653.40.35
E-mail: etude.anicetbalhou@yahoo.fr
Etude sise à l'immeuble C.N.S.S, 3ème étage, porte 303
19, Boulevard Charles DE GAULLE, Pointe-Noire,
REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Suite à l'unique résolution adoptée à l'ordre du jour du Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire, reçu en la forme authentique par **Maître Armand AKOUALA**, notaire, titulaire d'un Office à Brazzaville, en date du dix-neuf août deux mille vingt-quatre, enregistré à Brazzaville EDT Plaine le dix-neuf août de la même année sous le **n° 6820, folio 151/57**.

L'Associé unique de la Société **«SHARAF SHIPPING AGENCY»**, Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital de Francs CFA un million (1.000.000), dont le siège est sis à Brazzaville, au n°l16 de l'Avenue Félix EBOUE, en face de la Direction Départementale des Impôts, près de la Station TOTAL SCLOG, Mpila-ville, régulièrement immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le **n° CG-BZV-01-2023-B13-00463.**

A, entre autres, décidé:

-De la radiation de la Société **«SHARAF SHIPPING AGENCY»** du Registre de Commerce de Brazzaville et transfert du siège social de ladite société à Pointe-Noire, à l'adresse suivante:

111, Avenue Moé Vangoula, Immeuble Makassi, 5ème étage, Centre-ville (REPUBLIQUE DU CONGO).

En conséquence de cette résolution, l'associé unique a fait procéder à la mise à jour des statuts de ladite société par le Ministère de **Maître Armand AKOUALA, Notaire.**

Ladite société est gérée par **Messieurs MONY Sukumar et IBOULAMOKI Prince Auriac**, qui sont nommés Gérant et Cogérant pour une durée illimitée.

Une expédition du Procès-verbal de ladite Assemblée a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et en conséquence, un nouveau Registre de Commerce a été délivré à ladite société, sous numéro **CG-PNR-01-2023-B13-00463.**

Pour avis,

LE NOTAIRE.

Etude de Maître François Den LOUBOTA, NOTAIRE
Boîte postale 4315
Téléphone: (242) 05 748 99 64 105 503 41 18-06 822 96 60
Fax: 294 51 81
Pointe-Noire / République du Congo

ANNONCE LEGALE
DE DEPOT DES ETATS FINANCIERS (BILAN 2023) DE LA SOCIETE LA LUNETTERIE-SARL

Société à Responsabilité Limitée (SARL)
Au capital de Dix Millions (10 000 000) de Francs CFA
Siège social : Pointe-Noire, 2, rue Loango, quartier Centre-Ville
Arrondissement n° 1 Emery Patrice LUMUMBA
Pointe-Noire - République du Congo
RCCM CG-PNR- 01-2022-B12-00069.

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire de la Société **«LA LUNETTERIE.SARL»** tenue à Pointe-Noire en date du 30 septembre 2024 et dont le procès-verbal, enregistré, même ville, au Service de l'Enregistrement, des Domaines et Timbres (EDT) de Pointe-Noire-Centre, le 07 octobre 2024, folio **187/17**, **N°7487**, a fait l'objet d'un Dépôt au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date dite ville, du 04 novembre 2024, enregistré, même ville, le 20 novembre 2024, folio **217/2, N° 8386,**

Les associés de ladite société ont décidé, sur proposition de la Gérance, de rendre compte des activités de la société Exercice clos au trente-et-un décembre deux mille vingt-trois (31/12/2023).
Comme conséquence, les comptes dudit exercice ont été approuvés, ainsi que les résultats dudit exercice. Quitus a été donné au gérant. Décision de Création d'un réseau de magasins, succursales de ladite société, dans le ressort de la ville de Pointe Noire. Investissement nouveau; Changement d'adresse de siège de la société lors de la mise à jour des statuts consécutive à l'augmentation du capital social; Approbation de convention de comptes courants associés; Rupture de la convention avec le CMSA, etc...

MENTIONS MODIFICATIVES AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POINTE-NOIRE

Mentions modificatives ont été portées dans les Registres au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date, dite ville, du 26 novembre 2024. Les états financiers - Exercice clos 2023 et autres procès-verbaux ont été déposés audit greffe et la société **«LA LUNETTERIE-SARL»** reste et demeure toujours immatriculée sous numéro: **CG-PNR-01-2022-B12-00069.**

Pour Insertion

Maitre François Den LOUBOTA

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,
DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
CABINET
PROGRAMME D'UTILISATION DURABLE
DES TERRES
UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

AVIS D'ANNULATION DE LA PROCEDURE DE SELECTION DE CONSULTANTS POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION N°001/MATIER/CAB/PUDT/UCP-2024

Le Coordonnateur National du Programme d'Utilisation Durable des Terres (PUDT) et du KOPEKOBA (Programme d'Investissement du PUDT), porte à la connaissance des soumissionnaires à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) n° 001-2024/MATIER/CAB/ PUDT/UCP du 26 mars 2024, relatif à la sélection de consultants pour le recrutement d'une agence de communication, dont l'ouverture des propositions techniques a eu lieu les 13 et 23 août 2024, que ladite procédure de sélection a été annulée.

Le marché n'est pas remis en cause. Une nouvelle procédure sera organisée.

Fait à Brazzaville, le 20 décembre 2024

Le Coordonnateur National
du PUDT/KOPEKOBA

Antoine GOMA

VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

Et si on écoutait les écolières?

Les élèves de trois établissements ont entrepris une causerie éducative organisée par une étudiante en cycle de Master à la faculté de Droit de l'Université Marien Ngouabi, dans le cadre de la campagne mondiale «(16) jours d'activisme contre les violences faites aux jeunes filles et femmes».

Les violences faites aux jeunes filles et aux femmes deviennent récurrentes en République du Congo. Ainsi, dans le cadre de la Journée mondiale contre les violences basées sur le genre, qui s'est terminée le 10 décembre 2024 avec la Journée internationale des droits de la personne, Mervely avait ciblé les filles des Complexes scolaires Everest de Talangaï, Le Renouveau et Le Patriote de Ouenzé. Objectifs: la sensibilisation, la conscientisation des filles de ces établissements scolaires et, surtout, la rupture du silence face à toutes les formes de violence dont elles sont susceptibles d'être victimes. Elle les a sensibilisées aussi sur *«l'arsenal juridique de protection qu'est la loi Mouebara portant lutte contre les violences faites aux femmes en République du Congo»*.

Les filles des trois établissements ont été exhortées à faire preuve de responsabilité en s'alliant à ce noble combat et à dénoncer tout acte de violence à leur égard. *«Plus il y a des voix, plus vous serez entendues»,* a dit Mervely.

L'auteur de l'article au milieu des écolières

La causerie s'est déroulée dans une atmosphère conviviale, permettant aux jeunes filles de s'exprimer à cœur ouvert et sans tabou.

Mervely Guslinne TSIMBA MBONGO
(Etudiante en Master)

PROGRAMMES ET BUDGETS

Intégrer la dimension des droits humains et du genre dans les plans budgétaires

Prendre en compte la dimension des droits humains et du genre dans l'élaboration des plans stratégiques et les documents budgétaires, c'est l'enjeu de l'atelier de renforcement des capacités des gestionnaires des programmes organisé du 18 au 19 décembre 2024 par le ministère du Budget, des comptes publics et du portefeuille public, en partenariat avec le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Le basculement du budget des moyens au budget en mode programme a connu des avancées significatives. Cependant, il a été relevé une faible prise en compte des droits humains et du genre dans les plans stratégiques et les plans budgétaires. C'est pour s'approprier les approches méthodologiques sensibles aux droits humains et au genre qu'a été organisé l'atelier de renforcement des capacités des gestionnaires des programmes. Animé par Daniel Mikahoulou, expert des Nations Unies sur la question, il a connu 80 participants environ, des directeurs des études et de la planification de tous les ministères.

«Cet atelier s'inscrit dans une démarche résolue de modernisation et d'optimisation de nos outils de planification et de budgétisation, avec pour ambition de rendre nos politiques publiques plus inclusives, plus équitables et plus efficaces. C'est un levier essentiel pour garantir un développement durable et harmonieux», a souligné Sylvain Lekaka, directeur de cabinet du ministre en charge du budget, à l'ouverture des travaux qu'il a présidée.

Mme Françoise Mianda, Sylvain Lekaka et Antoine Mapangui, dircab du ministre délégué de la décentralisation

Désormais, tous les ministères, ainsi que la Primature doivent procéder à l'élaboration des versions préliminaires de leur projet annuel de performance (PAP). Les participants ont reconnu avoir acquis des capacités pour définir des objectifs et des indicateurs relatifs aux droits humains et au genre. *«Cet atelier est venu à point nommé, parce qu'on est en train de basculer en budget de mode programme. Dans ce mode de budgétisation, il est demandé d'élaborer des outils de planification et de budgétisation qui doivent tenir compte de plusieurs aspects. Bien qu'il y ait des aspects économiques, juridiques, il y a aussi des aspects liés aux droits humains et à la dimension genre. L'année dernière nous n'avons pas tenu compte de ces aspects»*, a estimé Françoise Mianda, conseillère en droits humains.

L'intégration des droits humains et du genre dans le budget devient une obligation, l'Etat ayant ratifié des Conventions internationales en la matière. La Constitution de 2015 dans son préambule précise que ces Conventions font partie intégrante de la législation interne, dans le but d'améliorer la situation dans le pays et pour atteindre les résultats vers le développement, le progrès et le bien-être social.

Philippe BANZ

REMERCIEMENTS

Très touchés par les marques de sympathie, de soutien, et de compassion manifestées suite au décès inopiné de leur tendre épouse, maman, grande sœur, belle-fille, belle-sœur et grande maman, la très regrettée Mme Christophe MOUNGOUNDA, née Christine NZONZI BOUANGA. Elle a quitté la terre des Hommes, suite à une courte maladie le 11 décembre 2024 à l'hôpital régional des Armées de Pointe-Noire. L'inhumation a eu lieu le samedi 21 décembre 2024 au cimetière de Belle vue (Liambou), après le recueillement familial à son domicile, sis sur l'avenue de la Corniche de Foucks.

«Dieu a donné, Dieu a repris». Que son âme repose en paix!

REMERCIEMENTS

- Les familles KAHUNGA et NDAMBA,
- Messieurs André MATSIONA, Prosper BIZITOU, Philippe KANZA, Télesphore BATEKOUAOU,
- La sœur Adrienne MATSIONA, religieuse de la congrégation des Sœurs de Saint Joseph de CLUNY;
- Les enfants et petits-fils MATSIONA, NTOUAMI, NIENGUE, MASSENGO et NKEOUA;

Remerciement vivement:

- Monseigneur Bienvenu MANAMIKA BAFOUAKOUAHOU, Archevêque métropolitain de Brazzaville;
- Les membres du clergé diocésain, les religieux et religieuses;
- Les membres de la Légion de Marie, la chorale NKEMBO et toute la communauté paroissiale de Saint KISITO de Makélékélé;

Pour l'assistance bienveillante et multiforme lors de la veillée et des obsèques de leur regrettée fille, nièce, tante, mère, grand-mère et arrière-grand-mère, Madame MATSIONA née MOUTOTO NKOUKA Alphonsine affectueusement appelée *«Mama N'TOTO»*, décédé le le dimanche 15 décembre 2024 à Brazzaville et inhumée le samedi 28 décembre 2024 au caveau familial de MOUZIETO, village NGANGA-KOBO dans le district de MBANZA-NDOUNGA. Ceci après la messe de requiem présidée par Monseigneur l'Archevêque le vendredi 27 décembre 2024 en l'église Saint Kisito.

Que tous trouvent ici, l'assurance de nos remerciements et de notre profonde reconnaissance dans la paix et la joie du Christ notre sauveur; et que la lumière du ciel brille sans déclin pour notre chère regrétée.

Magnificat! Anima mea dominu!

La famille.

ATLS
Africa Tax & Legal Services
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 FCFA
Siège Social : BP 1233, Pointe-Noire
RCCM : CG-PNR-01-2019-B16-00010

ADP TERMINAL CONGO

Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration
Au capital de 10 000 000 F.CFA
Siège social : 327, Avenue Marien NGOUABI, Immeuble SCI les Cocotiers, 1er étage, Porte 102, Face Bureau des Nations Unies, Pointe-Noire, République du Congo.
RCCM : CG-PNR-01-2024-B14-00014

CREATION DE LA SOCIETE

Aux termes des statuts établis en la forme sous seing privé et déposés au rang des minutes du Notaire, Maître Leole Marcelle KOMBO et de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social, reçus par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 29 Novembre 2024, il a été constitué une Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: ADP TERMINAL CONGO.

Adresse du siège social : 327, Avenue Marien NGOUABI, Immeuble SCI les Cocotiers, 1er étage, Porte 102, Face Bureau des Nations Unies, Pointe-Noire, République du Congo.

Objet social : La société a pour objet tant sur le territoire de la République du Congo et partout ailleurs, à l'étranger, toutes opérations concernant :

- L'exécution des obligations du concessionnaire en vertu de la convention de concession en date du 19 juin 2023 entre la République du Congo et Abu Dhabi Ports Company PJSC qui sera cédée à la Société quand celle-ci sera constituée ;
- Toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et tous objets similaires ou connexes la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusion, alliance, groupement d'intérêt économique ou société en participation.

Durée de vie de la société : 99 ans ;
Directeur Général: Monsieur Mohamed Eidha Saleh Binhaydara AL TAMIMI
Président du Conseil d'Administration: Monsieur Mohamed Eidha Alhareez Tanaf AL MENHALI

Membres du Conseil d'Administration :

- Monsieur Mohamed Eidha Alhareez Tanaf AL MENHALI, Administrateur ;
- Monsieur Mohamed Eidha Saleh Binhaydara AL TAMIMI, Administrateur ;
- Monsieur Gaurav AWASTHI, Administrateur;
- Monsieur Abdul Aziz Zayed Abdul Aziz Sultan AL SHAMSI, Administrateur.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, des statuts et de la déclaration notariée de souscription et de versement, sous le numéro **CG-PNR-01-2024-B-00901 du 05 Décembre 2024.**

Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le **N° CG-PNR01-2024-B14-00014, le 05 Décembre 2024.**

Pour avis.

SANTE

Un plan national de vaccination contre le Mpox

En vue d'une réponse efficace contre le Mpox qui sévit actuellement dans la sous-région Afrique centrale, le Gouvernement congolais, avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le Fonds Mondial, a élaboré un plan de déploiement et de vaccination contre cette maladie. C'était au cours d'un atelier tenu du 4 au 9 décembre 2024 à Brazzaville.

Henri R.Diouf et Jean Ignace Tendelet (au milieu) à la fin de l'atelier

Les travaux de cet atelier ont été clôturés par le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de population, Jean Ignace Tendelet, en présence du représentant-adjoint du PNUD, Henri René Diouf.

S'exprimant à cette occasion, le représentant-adjoint du PNUD a rappelé que depuis la déclaration de l'épidémie le 23 avril 2024, leur institution appuie le centre des opérations d'urgence de santé publique (COUSP) dans la riposte. Ils ont mené plusieurs actions dans les domaines de laboratoire, de la prévention et du contrôle des infections ainsi que de la vaccination. *«Nous avons déployé les équipes pour le paramétrage des appareils genexpert dans les cinq départements touchés pour faciliter le dépistage. Nous avons aujourd'hui appuyé la tenue de l'atelier d'élaboration du plan national de préparation et de déploiement du vaccin contre le Mpox. Ce vaccin vient renforcer les mesures de prévention et l'immunité de la population»*, a-t-il dit, tout en réitérant l'engagement du PNUD et celui de toutes les agences onusiennes à soutenir le Congo pour endiguer cette épidémie.

L'objectif du Président de la République de préserver la santé de la population congolaise, a rappelé Jean Ignace Tendelet, est bien traduit dans le programme du Gouvernement où la santé représente la première des douze batailles défendues par le Premier ministre.

Pour lui, ce plan permettra au Congo de créer les conditions de l'émergence de l'immunité collective de sa population face à l'épidémie de Mpox. Le représentant du Gouvernement a remercié le PNUD et d'autres partenaires techniques et financiers pour leur appui dans les efforts de lutte contre la Mpox.

Le coordonnateur technique du COUSP, le médecin colonel Gilbert Aristide Nianga, a signifié que ce plan va permettre d'avoir des outils bien préparés, une fois que le scénario sur le terrain leur demanderai d'agir pour protéger la population.

Les départements prioritaires à la vaccination sont ceux touchés par l'épidémie: la Likouala, la Cuvette, les Plateaux, Brazzaville et Pointe-Noire, ainsi que le corridor fluvial. *«Le vaccin se donne en deux doses et à intervalle de 28 jours, après la première dose. Ce qui est rassurant c'est que dès la prise de la première dose, vous aurez une sorte de couverture vaccinale estimée à une proportion de près de 65%»*, a fait savoir le coordonnateur technique du COUSP. Les moins de 18 ans ne sont pas concernés par ce vaccin.

Esperancia MBOSSA OKANDZE

Quelques gestes à suivre

Se laver régulièrement et correctement les mains à l'eau propre et au savon ou à la cendre (à défaut de savon); éviter tout contact non protégé avec des animaux sauvages, en particulier ceux trouvés malades ou morts; éviter tout contact physique ou sexuel avec une personne malade de Mpox (le sang, les urines, la salive, les selles, les vomissures, la sueur…); s'abstenir de tout contact avec les objets souillés par les malades; bien cuire la viande de chasse avant la consommation. Lorsqu'un membre de votre famille, votre proche ou vous-même présente les signes de Mpox, appeler le numéro vert ''34 34''; consulter le centre de santé le plus proche en prenant des mesures pour éviter de contaminer les autres en portant le masque. Ces signes sont: la fièvre; des céphalées; des douleurs articulaires et musculaires; le gonflement des ganglions; une éruption cutanée généralisée touchant les paumes de mains et les plantes de pieds.

EMULATION SCOLAIRE

La Fondation Privat Frédéric Ndéké récompense l'excellence scolaire à Brazzaville

La Fondation Privat Frédéric Ndéké, dirigée par son président éponyme, a organisé samedi 30 novembre 2024, la 2e édition de l'émulation scolaire du département de Brazzaville. Un événement visant à promouvoir l'excellence académique et à encourager les élèves à se dépasser.

Les récipiendaires posant avec les officiels

Il s'agit de *«donner un sens à l'excellence…C'est pour nous une façon d'encourager le travail bien fait. Car encourager l'excellence est un devoir»*, a souligné Privat Frédéric Ndéké.

Sous le patronage de Pierre-Cébert Ibocko Onanga, préfet de Brazzaville, cette cérémonie a rassemblé des autorités, des enseignants, des élèves, ainsi que des parents des heureux récipiendaires. L'événement s'est tenu dans une ambiance conviviale et solennelle, symbolisant l'engagement de la fondation à soutenir l'éducation dans le département de Brazzaville.

Il a mis en lumière les talents scolaires des jeunes de la ville, avec 14 élèves récompensés pour leurs performances exceptionnelles au cours de l'année scolaire 2023-2024. Parmi ces lauréats, deux ont particulièrement retenu l'attention: les deux meilleurs élèves du département au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) et au baccalauréat.

En plus de recevoir des fournitures scolaires, ces deux champions de l'éducation ont été honorés par des prix exceptionnels: un ordinateur portable et une enveloppe, dont le montant est resté confidentiel. Question de récompenser leurs efforts et encourager leur poursuite d'études supérieures.

L'événement, bien plus qu'une simple remise de prix, s'inscrit dans une démarche globale de la fondation Privat Frédéric Ndéké visant à encourager les jeunes à s'investir dans leurs études.

Le président de la fondation, Privat Frédéric Ndéké, a souligné que cette initiative avait pour but de stimuler la compétitivité saine parmi les élèves, tout en mettant en valeur l'importance de l'éducation dans le développement personnel et national. *«Nous croyons fermement que l'éducation est la clé de l'avenir de nos enfants. C'est pourquoi, à travers cet événement, nous tenons à encourager l'émulation, la discipline et l'excellence scolaire. Nos jeunes ont du potentiel, et il est de notre devoir de leur donner les moyens d'évoluer dans un environnement propice à leur réussite»*, a déclaré Privat Frédéric Ndéké.

Le préfet de Brazzaville, Pierre C. Ibocko Onanga, a exprimé son soutien total à l'initiative de la fondation. Il a félicité non seulement les lauréats, mais également la fondation Privat Frédéric Ndéké pour son important rôle dans le soutien à l'éducation dans le département. *«L'initiative que nous célébrons aujourd'hui est un modèle à suivre. Elle incite nos enfants à se dépasser et à voir dans l'éducation une opportunité de s'ouvrir sur le monde»*, a-t-il déclaré.

Pour les organisateurs, la 2e édition de l'émulation scolaire de Brazzaville a été un grand succès, mettant en avant l'importance de l'éducation dans le développement personnel et national.

Avec cette initiative, la fondation renforce son rôle d'acteur clé dans la promotion de l'excellence scolaire à Brazzaville et au-delà. Privat Frédéric Ndéké entend étendre cette émulation dans tous les départements du Congo.

Gaule D'AMBERT

«Pressing la Fraternité»
Nettoyage à sec
Tél.:06.400.90.23/05.051.05.I9
B.P.:2857
Avenue de l'Indépendance, non loin de Kitoko Daniel
Pointe-Noire, Rép. du Congo

INFORMATION

Le pressing «La Fraternité», situé sur la ligne 8, en face de Nina Service, informe son aimable clientèle du changement de son adresse,
à compter du 31 décembre 2024.

Pour tout dépôt ou retrait de vos articles, veuillez-vous rendre à l'avenue de l'Indépendance, non loin de KITOKO DANIEL, ou contactez le 06.400.90.23/05.051.05.19.

Par ailleurs, il est demandé aux clients ayant déposé leurs articles depuis plus d'une (1) année de faire diligence à les retirer dans un délai de deux (2) mois, à compter du 02 Janvier 2025.

Dépassé ce délai, le pressing «La Fraternité» se désengage de toute responsabilité quant aux éventuelles perte ou dégradation de ces articles.

Bonne compréhension!!!

La Direction

NUMERIQUE

Les élèves du lycée 5 février sensibilisés à l'usage responsable d'internet

Le Fonds pour l'accès et le service universels, des communications électroniques (FASUCE) a organisé du 12 au 13 décembre 2024 des masters class à l'attention des élèves du lycée 5 février 1979, à Mpila, dans le 5e arrondissement Ouenzé de Brazzaville.

Divin Loemba en pleine conférence

Ces masters class ont porté sur les thèmes de *''l'adoption et l'utilisation d'internet; l'importance de l'intélligence artificielle (IA) comme outil de recherche et les méthodes de recherche en ligne''*. C'est Divin Loemba, responsable de la communication de l'ONG Butterfly, structure qui a la gestion des salles FASUCE, à travers le Congo, qui a animé cette formation. Elle a regroupé une trentaine d'apprenants de cet établissement d'enseignement technique. *«Ces masters class donnent le coup d'envoi des formations dans les salles multimédia au titre de l'année scolaire 2024-2025. Ces salles multimédia ont été conçues pour permettre aux élèves de s'approprier l'outil informatique qui vont leur faciliter dans leur parcours scolaire»*.

A travers cette formation, les participants ont approfondi leurs connaissances sur la gestion de leur présence en ligne, par-là, le conférencier les a invités à faire des publications responsables. *«Vous devez veuillez sur les contenus que vous mettez sur internet, parce que certaines publications peuvent nuire un jour à votre réputation. L'intélligence artificielle est là pour vous aider dans vos études et non à tricher. Elle est aussi là pour aider à améliorer votre productivité intellectuelle»*

Le conférencier a exhorté les élèves des écoles qui abritent les salles FASUCE à tirer profit de ce dispositif. *«Ces salles sont connectées et gratuites. Il s'agit juste de s'inscrire auprès des pilotes qui mettront à votre disposition des créneaux de fréquentation pour vos recherches et autres utilisations»*, a dit Divin Loemba.

Lancé en 2020, le FASUCE est l'instrument d'exécution de la politique d'accès et de service universels ainsi que des objectifs fixés par le Gouvernement. Présentement, une poignée d'écoles et établissements d'enseignement supérieur dispose des salles FASUCE. Entre autres, l'école spéciale du Plateau, l'Institut des jeunes sourds, la faculté de droit, l'école nationale supérieure polytechnique (ENSP) de l'université Marien Ngouabi. La ville de Pointe-Noire; le village Kébara dans le département des Plateaux sont aussi bénéficiaires des salle FASUCE.

Germaine NGALA

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

MUSIQUE

Le nouvel album des Bantous de la capitale bientôt sur le marché

Le patriarche Maurice Nguesso, président de l'orchestre Les Bantous de la capitale, a réuni autour de lui, mardi 31 décembre 2024 à l'hôtel Elbo Suites de Brazzaville, des invités de marque sous les rythmes, sonorités et couleurs de l'orchestre mythique du Congo-Brazzaville les Bantous de la capitale. Un réveillon qui a permis à cet ensemble musical de présenter les nouvelles chansons de son répertoire qui sera sur le marché dans peu de temps.

L'orchestre Les Bantous de la capitale sur scène

Créé en 1959 à la faveur du retour au pays de Célestin Kouka *''Célio''*, Edouard Ganga ''Edo'', Daniel Loubelo ''De la Lune'' et Saturnin Pandi ''Ben'', au fil des années, cet orchestre s'impose comme le plus grand ensemble musical de tous les temps, dont les œuvres le propulsent au firmament de la musique congolaise et africaine avec des chefs d'œuvres comme: *''Masuwa''*, de Pamelo Mounka; *''Rosalie''*, de Célio Kouka; *''Samy na Katy'',* de Samba Mascott'; *''Miléna'',* de Kosmos Moutouari; *''Ayant-droits''; ''Osala nga nini'',* plus connu sous le nom de *''Mama Alphonsine''*, de Lambert Kabako, etc. Au regard de ses prestations d'aujourd'hui et du passé, les Bantous de la capitale demeurent toujours incomparables avec des jeunes talents qui ont marqué le public qui a bien savouré la rumba congolaise et la salsa par des nouvelles chansons et sonorités.

Féru de la rumba congolaise et de la salsa, Daniel Ovaga, président de l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo (UNOCC), directeur général de Securex, était émerveillé: *«A l'occasion de cette activité, il y a eu ce qu'on appelle le dîner de gala patronal avec les adhérents de l'UNOCC qui n'est pas le moindre membre du Conseil d'administration, le président Maurice Nguesso, qui a voulu avoir autour de lui ses pairs et des collègues du patronat pour traverser ce qu'on appelle 2024 et arriver en 2025, sera meilleure et se dire effectivement que oui, les difficultés pour les hommes d'affaires restent des opportunités et abordant donc, n'est-ce pas cette année 2025, dans l'espoir que le Congo ait son véritable destin. En résumant aussi avec le message du Chef de l'Etat qui est plein d'espoir, tout en sachant qu'effectivement aucune nation au monde ne peut se réaliser sans un secteur privé national fort»*.

Le président Maurice Nguesso congratulant les artistes-musiciens

Il a parlé des Bantous de la capitale, comme d'un *«patrimoine national. Ce que nous devrions savoir tirer au fond de nous, nos valeurs culturelles pour apporter quelque chose de nouveau à la modernité qui s'impose mais, comme je l'ai dit aussi, c'est au bout de l'ancienne corde que l'on tisse la nouvelle»*. Précisant que l'un des éléments importants c'est la rumba, *«»c'est un patrimoine culturel qui peut être inscrite aussi en tant que valeur économique et sociale. C'est dans la pérennisation de nos valeurs culturelles que nous pouvons apporter une plus-value au monde arc-en-ciel qui doit tirer son essence de la culture de tout un chacun. Que le Golfe de Guinée, donc le Congo-Brazzaville et la RD Congo apportent à ce monde arc-en-ciel qui se trouve à la croisée des chemins, l'un des éléments importants, la rumba»*.

Alain-Patrick MASSAMBA

MUSIQUE

L'artiste Zao est l'un des chanteurs préférés de la grande famille musicale africaine dans les années 80

Selon un sondage des années 80, Zao a été désigné parmi les chanteurs préférés des Africains et le plus écouté, grâce à son succès incontournable: *«Ancien Combattant»*. Ce qui à longtemps plu aux Africains, c'est le thème, l'attachement au texte, la tenue sur scène, et surtout les mimes absolument remarquables.

L'incontournable "Zao"

En 1982, la Radio France Internationale (RFI) lors de son concours *«Découvertes 82»*, attribue simultanément aux Congolais Casimir Zoba *"Zao"* et Philippe Sita le Prix de la meilleure chanson. Dès lors, les portes du monde leur sont ouvertes. *"Zao",* particulièrement, explose à travers son tube *«Ancien Combattant»* devenu depuis là, un succès planétaire qui a occupé pendant très longtemps le hit-parade dans la majorité des grandes chaînes de radio et de télé.

En 2024, *"Zao"* a totalisé 43 ans de carrière musicale avec un bilan absolument positif, malgré son état de santé qui a pris un coup entre temps. Il a sillonné le monde entier, joué dans les salles les plus prestigieuses et obtenu plusieurs prix de reconnaissance pour son œuvre grandiose. Le célèbre chanteur Casimir Zoba a ouvert il y a quelques mois les portes de sa concession en créant *«L'Espace Zao»*. Les artistes y viennent danser et jouer de la musique. L'ambiance est cosmopolite et les journées sont rythmées par les percussions.

Clément OSSINONDE

MUSIQUE CLASSIQUE

Des moments de gaieté avec ''Le Chœur Credo du Congo'' et ''Le Chœur le destin''

Le Chœur Credo du Congo'', du maestro Ghislain Pambou, président de la Fédération des chorales du Congo a organisé, un concert de chant classique, lundi 30 décembre 2024, au Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza à Brazzaville. Il a mis à l'honneur *''Le Chœur Credo du Congo"* et *''Le Chœur le destin''*. C'était en présence de Mme Bélinda Ayessa, directrice générale de ce Mémorial et d'Emeraude Kouka, conseiller de la ministre en charge de l'Industrie culturelle.

''Le Chœur Credo du Congo''

Ce concert a été un moment pour valoriser la musique classique, sacrée et le chant des chorales. Des voix angéliques et envoûtantes des choristes ont tenu l'assistance en haleine, qui manifestait sa joie par des applaudissements nourris et prolongés. La surprise de la soirée a été la prestation du jeune Enzo Chris, formé par le maestro Ghislain Pambou. Il a accompagné avec dextérité *''Le Chœur Credo du Congo''*, au piano de fort belle manière, à la grande satisfaction de l'assistance qui l'a apprécié à sa juste valeur. Ce qui témoigne que sur ce point, et avec son talent, *«la relève est bien assurée»*, a rassuré le maestro Pambou.

A cette occasion, Mme Bélinda Ayessa a souhaité les vœux de Nouvel an à tous les amoureux de la musique classique: *«J'ai ce soir une pensée pieuse pour ceux qui nous ont quittés, nos très proches, le long de l'année 2024. Je nous souhaite une excellente année 2025, que du bonheur, que de l'amour. Je nous souhaite surtout beaucoup de solidarité et surtout qu'on soit de plein pied dans le vivre ensemble. C'est très important parce que nous sommes Congolais, nous le resterons, et nous avons l'obligation fatalement de nous supporter, de nous aimer, donc de vivre ensemble»*, a-t-elle fait savoir.

A travers ces prestations du ''Choeur Credo du Congo'' et du ''chœur du destin'', ''Le Chœur Credo du Congo'' met en pratique le concept ''vivre ensemble'' à travers le chant de la chorale, a confié Ghislain Pambou: *«Nous sommes appelés à vivre ensemble, partager ensemble, et dans quelques heures nous allons finir l'année. Il faut la finir en beauté. Un grand merci à Mme Bélinda Ayessa parce qu'elle ouvre les portes à la musique chorale, et surtout son discours que j'ai tant aimé, dans lequel, elle a prôné le ''vivre ensemble'', le partage et le soutien»*, a-t-il affirmé.

En 2024, *''Le Chœur Credo du Congo''* a totalisé ses vingt ans de carrière et d'expérience en musique classique.

Alain-Patrick MASSAMBA

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE
91, Avenue de l'indépendance, Arrondissement 3 Poto-poto, Centre-ville
B.P : 13646 / Tel(s): (+242) 05.585.61.87/06.412.71.92
E-mail: officenotsmb@gmail.com
BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO

S.O.G.A.L

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social : cinq millions (5.000.000) de francs FCFA.
Siège social : Brazzaville, 1436, rue Lékoumou, Plateau des 15 ans;
Arrondissement 4 Moungali
BRAZZAVILLE.

AVIS DE MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Suivant Procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique de la société dénommée **S.O.G.A.L** reçu à Brazzaville en date du 06 décembre 2024 par **Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI,** Notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, enregistré le 19 décembre 2024, sous folio **232/2**, numéro **9114** à la recette de Brazzaville-Centre; l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social initial aux activités suivantes:

• Les activités touristiques.

En conséquence de cette résolution, les dispositions de l'article trois (03) des statuts ont été modifiés.

Deux copies authentiques du Procès-Verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 20 décembre 2024, sous le numéro D16-Procès-Verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique du 06 décembre 2024 et mention modificative a été faite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier le même jour, sous le numéro **CG-BZV-01-2024-D-00982.**

Pour avis
Me Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE

FESPACO 2025

La Tchad choisi comme pays d'honneur

Parmi les évènements culturels de cette année en Afrique, il y a le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO). La 29 édition est prévue du 22 février au 1er mars 2025 avec pour thème: *«Cinémas d'Afrique et identités culturelles»*.

La République du Tchad a été proposée par les autorités burkinabè pour être au cœur de cette grand-messe du cinéma africain en qualité de pays invité d'honneur.

Le comité d'organisation indique avoir introduit quatre innovations majeures. Parmi elles, l'instauration de nouvelles distinctions, notamment le *«Prix Thomas Sankara du panafricanisme»* financé par le gouvernement burkinabè.

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

Etude de Maitre Salomon LOUBOULA
Notaire titulaire d'office à Brazzaville, Résidence les Flamboyants
Place de la Fontaine (Ex-Camp 15 Août)
B.P : 2927, Brazzaville, République du Congo
Tél : (+242) 06 677 89 61 / E-mail : salomonlouboula@gmail.com

INSERTION LEGALE.

TotalEnergies Marketing Congo S.A.
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 10.000.000 FCFA
Siège social : RUE DE LA CORNICHE / B.P : 1037, Brazzaville
REPUBLIQUE DU CONGO.
RCCM : CG-BZV-01-2001-B14-00069. / PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRARION DU 30 SEPTEMBRE 2024
DE LA SOCIETE TotalEnergies Marketing Congo S.A.

- DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR ET DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.
- COOPTATION D'UNE ADMINISTRATRICE.
- NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.
- DESIGNATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT PERMANENT DE TotalEnergies Marketing AFRIQUE.
- CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.
- POUVOIRS POUR ACCOMPLIR LES FORMALITES.

Suivant Procès-verbal du Conseil d' Administration du **30 Septembre 2024** reçu en dépôt aux rangs des minutes de Maitre Salomon LOUBOULA, Notaire Médiateur, Titulaire d'office, à Brazzaville, Résidence les Flamboyants- Place de la Fontaine (ex-camp 15 Aout) B.P 2927, Brazzaville-République du Congo, le **29 octobre 2024,** enregistré à la recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Mpila à Brazzaville, le **11 Décembre 2024**, sous **folio N0226/99, numéro 8901,** le Conseil d'Administration de la Société **TotalEnergies Marketing Congo**, Société Anonyme avec conseil d'Administration au capital de **10.000.000 francs CFA** dont le siège social est situé à Brazzaville, rue de la Corniche, B.P :1037, République du Congo, a pris acte de la démission de Monsieur **Olagoke ALUKO** de ses mandats d'Administrateur et de Président du Conseil d'administration.
A l'unanimité, le conseil a décidé de coopter en qualité d'administratrice, sous réserve de la ratification de cette cooptation par la prochaine Assemblée Générale, Madame **Elodie LUCE** pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se réunira en 2026 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.
A l'issue de cette démission le Conseil d'Administration a décidé de nommer en remplacement de Monsieur **Olagoke ALUKO**, Madame **Elodie LUCE** en qualité de Présidente du Conseil d' Administration de la société TotalEnergies Marketing Congo S.A pour la durée de son mandat d'administratrice, sous la condition suspensive de la ratification dudit mandat par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.
Pour l'exercice de ses fonctions, Madame **Elodie LUCE**, Présidente du Conseil d'Administration, préside les réunions du Conseil d'Administration et les Assemblées Générales. Elle est tenue de veiller à ce que le Conseil d'Administration assure le contrôle de la gestion de la société confiée à la Direction Générale.
Elle devra, à toute époque de l'année, opérer les vérifications des documents utiles qu'elle juge opportuns et pourra se faire communiquer tous les documents utiles à l'accomplissement de sa mission de Présidente du Conseil d'Administration.
En conséquence de ce qui précède, le Conseil d'Administration prend acte de la désignation de Monsieur **Noubi BEN HAMIDA** en qualité de Représentant Permanent de la société TotalEnergies Marketing Afrique à compter du 16 Septembre 2024 en remplacement de Madame **Elodie LUCE.**
Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire le 15 Octobre 2024 à 10 heures au siège de la Société TotalEnergies Marketing Afrique.
Enfin le Conseil d'Administration a donné tous pouvoirs au porteur d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités requises par la loi.
Dépôt légal de ce Procès-verbal du Conseil d'Administration a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 19 décembre 2024 par les soins du Notaire soussigné et l'inscription modificative a été portée le 19 décembre 2024 au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro **RCCM/CG-BZV-01-2001-B14-00069.**

Fait à Brazzaville, le 31 Décembre 2024

Pour insertion légale

Maître Salomon LOUBOULA

MINISTERE DU BUDGET DES COMPTES PUBLICS ET DU PORTEFEUIL PUBLICS
DIRECTION GENRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE

N°016/2024/MBCPPP/DGID/DEFFD/DDIDK/ BCHPF-PN.CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	13987 du 19/06/2024	Plle(s) 01 à 10	Bloc 158	Section ACW1 4e T	Superficie : 4000,00m²	LIAMBOU	LOANGO	OTSOU Aline Carine
2	13984 du 17/06/2024	Plle (s) 03	Bloc : 90	Section : AM	Superficie : 465,49m²	NKOUIKOU	04	ONTSIRA Arsov Ulcher
3	14148 du 06/09/2024	Plle(s) 04	Bloc : 98	Section : AR	Superficie : 400,00m²	VOUNGOU 1	03	ENFANTS MPEMISSI WELLE ET MPEMISSI née BANTSONI M.J.F
4	14068 du 02/08/2024	Plle(s) 07	Bloc : 04	Section : AF	Superficie : 500,00m²	SIAFOUMOU	05	NGATSE Valerie
5	11946 du 24/06/2022	Plle(s) : 19 et 20	Bloc : 167	Section : AE	Superficie : 800,00m²	SIAFOUMOU (Famille MPENGA)	05	MABIKAS Aymar Audrey
6	14242 du 29/10/2024	Plle(s) Domaine	Bloc : /	Section : /	Superficie : 1700,75m²	COMMUNAUTE URBAINE DE HINDA	HINDA	ETAT CONGOLAIS (Marché de HINDA)
7	14241 du 29/10/2024	Plle (s) Domaine	Bloc : /	Section /	Superficie : 12396,499m²	VILLAGE HINDA	HINDA	ETAT CONGOLAIS (ECOLE PRIMAIRE)DE HINDA
8	14244 du 29/10/2024	Plle (s)Domaine	Bloc : /	Section : /	Superficie : 1085,42m²	COMMUNAUTE URBAINE DE HINDA	HINDA	ETAT CONGOLAIS (COMMUNAUTE URBAINE DE HINDA)
9	14243 du29/ 10/2024	Plle (s) Domaine	Bloc : /	Section : /	Superficie : 2064,7600m²	COMMUNAUTE URBAINE DE HINDA	HINDA	ETAT CONGOLAIS (Ministere de la Santé et de la Population
10	11411 du 27/09/2021	Plle(s) 04	Bloc : 61	Section : T	Superficie : 228,47m²	MAHOUATA	02	MASSAMBA Hector Destin
11	11531 du 25/11/2021	Plle(s) 17	Bloc : 50	Section :AC	Superficie : 600,00m²	RAFFINERIE	05	LES ENFANTS OMOUA-NDINGA
12	13846 du 26/03/2024	Plle(s) 03	Bloc : 52	Section : P	Superficie : 235,50m²	MVOUMVOU	02	DRAME Jade et DRAME Nora Princia
13	13890 du 24/04/2024	Plle (s)05	Bloc : 30	Section : AE	Superficie : 250,00m²	SIAFOUMOU	05	PILLY BOUYA Nupsia Marchelle
14	14047 du 18/07/2024	Plle (s) 06	Bloc : 99	Section : AB	Superficie : 480,00m²	LOANDJILI	05	NGUEMBI Lauréal Louisa
15	14270 du 12/11/2024	Plle (s)06	Bloc : 69	Section : ACF	Superficie : 500,,00m²	MONGO KAMBA	04	KANGA Ignace Symphorien
16	13988 du 19/06/2024	Plle(s) 01 à 10	Bloc : 43	Section : ACW1 3e T	Superficie : 3991,93m²	LIAMBOU	HINDA	MAVOUNGOU Florent
17	14152 du 09/09/2024	Plle(s)08	Bloc : 39	Section : AI	Superficie : 398,58m²	MAKAYABOU	05	MBINGUI Salt Eclésiaste
18	14019 du 04/07/2024	Plle (s) 22	Bloc : 144	Section : X	Superficie : 193,22m²	QUARTIE MBOUKOU	03	NGUELOUNDOU Francis Landry
19	14171 du 18/09/2024	Plle (s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 3384,22m²	Communauté Urbaine de Hinda	HINDA	ETAT CONGOLAIS(Centre de Santé Intégré de HINDA
20	13734 du 31/01/2024	Plle (s) 08	Bloc : 20	Section : AG	Superficie : 500,00m²	TCHIALI	05	NDZI née ONDELE Charlotte
21	14053 du 24/07/2024	Plle (s) 07	Bloc : 275	Section : ABWI	Superficie : .500,00m²	KOUFOLI (Famille NZEMBA)	05	POUABOU Nicole
22	13537 du 04/10/2023	Plle (s) 02	Bloc : 96	Section : BZ	Superficie : 400,00m²	TCHIBALA	05	TSAMBA Alain Ludovic
23	14150 du 06/09/2024	Plle (s)10	Bloc : 40	Section : BZ	Superficie : 500,00m²	TCHIBALA (Famille TCHISSIMBA)	05	NZINGA Doria Larise
24	13376 du 20/07/2023	Plle (s)05	Bloc : 03	Section : BE	Superficie : 300,00m²	MPAKA (Amour du pays)	03	OKOBO GOMA Benicia Gloire Marjorie
25	14058 du 25/07/2024	Plle(s) 03	Bloc : 40	Section : Q	Superficie : 354,39m²	MVOUMVOU	02	MIEMOUKANDA CEBO DANATH P. et M.MIKOUIZA Nahoum G.
26	14018 du 01/07/2024	Plle (s) 17	Bloc : 21	Section : U	Superficie :196,00m²	FOUCKS	02	SARRE BANTSIMBA Abdoulay
27	14192 du 01/10/2024	Plle (s) 3 bis	Bloc : 48	Section : T	Superficie : 472,42m²	MAWATA	02	MAHMOUDOU Sow
28	12929 du 01/12/2022	Plle (s) 10bis	Bloc : 30	Section: ABW	Superficie : 473.48m²	SIAFOUMOU(Famille MPOUKOU)	05	MOUELE Ipfengui Assoni
29	14222 du 21/10/2024	Plle (s) 03	Bloc : 275	Section : CK	Superficie : 500,00m²	MONT KAMBA (Famille TCHINIAMBI)	04	DOUCKAGA MABYCKA Nicia Lorna
30	14090 du 14/08/2024	Plle(s) 05 Ter	Bloc : 32	Section : AB	Superficie : 380,06m²	SONGOLO	05	CHAKIROU ELENGA Laurel Nick Melaine
31	13618 du 14/11/2023	Plle (s)07	Bloc : 17	section : AT	Superficie : 500.00m²	MOVIS	04	MIKELE NZAHOU Arsene Dimitri
32	14189 du 27/09/2024	Plle(s)15	Bloc : 26	section : R	Superficie: 333,82m²	OCH (BAKADILA)	01	SYLLA Tah Cheickna
33	14191 du 01/10/2024	Plle(s) 9	Bloc : 27	section : R	Superficie : 344,43m²	GRAND MARCHE (Mosquée)	01	DOUCOURE MOHAMADOU
34	14176 du 19/09/2024	Plle(s)20	Bloc : 26	section : Q	Superficie : 235,64m²	ROY	02	DRAME Hamidou
35	14159 du 13/09/2024	Plle(s) 20 bis	Bloc : 26	section : Q	Superficie : 217,47m²	ROY	02	SY Hady
36	14046 du 18/07/2024	Plle(s)09	Bloc : 100bis	section : AE	Superficie : 597,62m²	SIAFOUMOU	05	MUAMBA DITU Jonathan Loïc, Chris Quentin, NGUEMBI Lauréal Louisa et PEMBA Rémadji Marina

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Yvon Faustin Magloire OKEMBA
Inspecteur des Impôts

Fait à Pointe-Noire, le 31 Décembre 2024

EVOCATION

Paul Ebondzibato : un modèle, un maître !

Un géant, citoyen engagé du football congolais, est tombé en France le 6 décembre 2024: Paul Ebondzibato, ancien entraîneur de l'équipe nationale du Congo dans les années 1960. Il a été inhumé mardi 7 janvier à Brazzaville, au cimetière du centre-ville.

L'émotion qui s'est exprimée à la suite de la mort de Paul Ebondzibato, à l'âge de 89 ans, n'a pas surpris. Beaucoup de sportifs de sa génération et celle qui a suivi ont apprécié en son temps cet entraîneur qui a marqué l'histoire de son pays comme enseignant d'éducation physique d'abord, entraîneur de football ensuite, inspecteur de la jeunesse et des sports, enfin. Il a rejoint Bibanzoulou ''Amoyen'', Michel Oba, Germain Gavo ''Moteur'', Mayala ''Larbi'', Robert Ndouri ''Piantoni'', Maurice Ondjolet, etc., autant de joueurs qu'il a eus sous sa coupe, devenus entraîneurs comme lui, exemplaires et talentueux tout à la fois, qui auront laissé une trace indélébile dans la mémoire collective du peuple sportif congolais. Jean-Michel Mbono ''Sorcier'', qu'il a fait débuter en équipe nationale en 1964, lui a rendu un hommage largement repris sur les réseaux sociaux. Une façon de saluer de ma-

Paul Ebondzibato

nière unanime l'homme qui a coaché l'équipe nationale vainqueur de la Coupe des Tropiques en 1962 et celle qui a remporté la médaille d'or lors des 1ers Jeux africains en 1965, en duo avec l'ex-Soviétique Skolov. Il était conseiller du staff technique (Bibanzoulou ''Amoyen'' et Mayala ''Larbi'') des Diables-Rouges vainqueurs en 1972 de la 8e Coupe d'Afrique des nations, au Cameroun. D'anciens joueurs qu'il avait entraînés en équipe nationale.

Paul Ebondzibato fut, après l'indépendance, le premier entraîneur local à remporter des titres avec l'équipe nationale du Congo. C'était un immense entraîneur, un exemple, un modèle et un maître. Grâce à son flair, il n'hésitait pas à lancer les jeunes dans le grand bain. Ils sont légion: Maxime Matsima; Dzabana ''Jadot''; Foundoux ''Mulélé''; Ongagna ''Excellent''; Alphonse Niangou qu'il dénicha en 1962 à Mouyondzi lors d'une mise au vert de l'équipe nationale dans cette localité du sud-ouest du pays ; Maurice Ondjolet; Jean Chrysostome Bikouri; Miéré ''Chine''; Jean-Michel Mbono ''Sorcier''; Gilbert Poaty ''Hidalgo''; Foutika ''Jeannot''; Gilbert Itsa ''Milou'' ; Jean-Bertrand Balékita ''Eusebio''; etc.

Ebondzibato était un observateur avisé. On a dit de lui qu'il était parmi *«ceux qui connaissaient parfaitement l'évolution du football congolais dans son cours sinueux, parfois tourmenté comme les cataractes de notre grand fleuve, jusqu'à son épanouissement glorieux dans l'estuaire de ses années de triomphe».*

Directeur national des sports en 1975, puis nommé en août 1978 directeur de l'Institut supérieur d'éducation physique et des sports (ISEPS), Paul Ebonzibato résidait en France depuis plusieurs années.

Va, Paul Ebonzibato ! Paix à ton âme.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

IN MEMORIAM

Pascal MOUASSIPOSSO-MACKONGUY

(4 janvier 2015-4 janvier 2025)

Cela fait 10 ans, jour pour jour, que le Seigneur rappelait à Lui son serviteur, le vénérable *Pascal MOUASSIPOSSO MACKONGUY.*

10 ans déjà, 10 ans de silence, mais le temps n'effacera jamais le souvenir de ta mémoire.

En cette date commémorative de sa disparition, la veuve Elisabeth MOUASSIPOSSO MACKONGUY, ses enfants ainsi que ses petits-fils, prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Patriarche, tu resteras à jamais dans nos cœurs et merci à Dieu pour ton passage sur cette terre des vivants.

''Que ton âme repose dans la paix du Seigneur''

POINTE-NOIRE

Noël chaleureux à Ngoyo, grâce à TotalEnergies EP Congo

C'est toujours dans un élan de solidarité et dans le cadre de son engagement sociétal que TotalEnergies EP Congo marque de sa générosité la période de fin d'année. Ainsi, en décembre 2024, la société pétrolière n'a pas dérogé à la règle. Elle a, en effet, encore une fois, pensé aux enfants démunis et vulnérables de l'arrondissement 6 Ngoyo, en leur offrant des jouets et des vivres. Ce, conformément au solide partenariat qui lie les deux parties depuis quatre ans.

Le vendredi 20 décembre 2024, TotalEnergies EP Congo a remis, en mains propres, à l'administrateur-maire de Ngoyo, Wilfrid Paka Banthoud, 800 jouets et des vivres, composés de lait, sucre, poisson salé, riz, huile, pâtes alimentaires, etc. Une donation destinée aux enfants démunis et vulnérables de son arrondissement, dans le but de leur permettre de passer dans de bonnes conditions, notamment la fête de la nativité du Christ, célébrée chaque le 25 décembre, à travers les quatre coins de la Planète.

«Chaque année, cette cérémonie nous rappelle à quel point il est essentiel de montrer de la solidarité à l'endroit de nos enfants. L'année dernière, nous avons vu le sourire sur la face des enfants en recevant les différents cadeaux. Ces moments de bonheur sont inestimables et nous font réaliser que nous avons accompli un geste véritable et hautement significatif. Ce qui nous invite et nous motive à continuer notre engagement», a déclaré Roch Ghislain Itsiémé, conseiller aux Relations externes de TotalEnergies EP Congo, représentant la direction générale, lors de la remise du don.

Lundi 23 décembre a donc été le grand jour au cours duquel plus de 700 enfants, venus des différents quartiers de Ngoyo, ont reçu leurs jouets, mais aussi des vivres offerts par la société TotalEnergies EP Congo. C'était au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans une ambiance bon enfant, en présence de l'administra-

Roch Ghislain Itsiémé pendant son allocution

Photo de famille après la distribution de jouets

teur-maire de Ngoyo.

Sept orphelinats des différents quartiers de Ngoyo ont également bénéficié de l'action de bienfaisance de TotalEnergies EP Congo.

Wilfrid Paka Banthoud a saisi cette occasion pour, une fois de plus, remercier la société donatrice de son accompagne-

Le conseiller aux Relations externes de TotalEnergies EP Congo distribuant les jouets.

ment qui date de plus de quatre ans et récolte un grand succès.

Pour l'administrateur-maire de Ngoyo, cette action a permis aussi aux enfants admis au service de Pédiatrie de l'hôpital de Patra de bien passer la fête de Noël. Car, eux aussi, ont été gratifiés de jouets.

Bénéficiaire du don, l'enfant Liza Massala a dit merci à TotalEnergies EP Congo, car grâce à cette société, elle a bien passé la fête de Noël, au moment où elle ne s'y attendait le moins. Elle a invité TotalEnergies EP Congo à continuer de venir en aide aux enfants démunis et à leur apporter du sourire.

Il n'est pas incongru de souligner que TotalEnergies EP Congo a pour, entre autres ambitions, de créer de la valeur et participer à l'amélioration des conditions de vie des populations vivant autour de ses installations. Cette société est fière de contribuer à cette action de bienfaisance destinée aux enfants de Ngoyo et de travailler aux côtés d'acteurs locaux, en l'occurrence, la Mairie de Ngoyo.